

RAPPORT D'ACTIVITÉ | JUIN 2022-MAI 2023

"RÉDIGÉ PAR UNE PERSONNE HUMAINE!"

*Souriez,
vous construisez!*





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 5 JUILLET 2023

17H00 – ACCUEIL DÈS 16H45

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
DE L'ENTREPRISE MARTI ARC JURA SA À CORNAUX

Madame, Monsieur,

Notre invitation est plénière et vous invite à participer à l'Assemblée générale de votre entreprise.

Le site de l'entreprise est grandiose par sa dimension. C'est une formidable soirée avec vous, ponctuée d'une grillade cinq minutes de l'eau, près de la Thielle à Cornaux.

Vous trouverez, en annexe, l'ordre du jour de l'Assemblée générale ainsi qu'un bulletin d'inscription et la page des Comptes & Bilan tirée de notre Rapport d'activité. Nous vous saurions gré de bien vouloir annoncer votre participation **d'ici au 30 juin 2023**, ultime délai.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur le site de l'entreprise Marti Arc Jura SA. Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales et chaleureuses salutations.

Colombier, mai 2023.

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Olivier Haussener
Président

Jean-Claude Baudoin
Secrétaire général

Annexes : – ordre du jour
– bulletin d'inscription
– comptes & bilan

C O N F I R M É !

SOURIEZ, VOUS CONSTRUISEZ !



Des portraits, des images, des succès, des bilans et des découvertes... Vous n'allez pas vous ennuyer un seul instant dans les pages qui vont suivre.

Elles illustrent le rythme, les soubresauts, les sursauts et même le dynamisme de bien des marchés qui exigent quelques considérations raccourcies à l'essentiel.

- Il y a plus de travail que de bras sur les chantiers, plus de spéculation que de raison dans les bureaux et plus de craintes que de promesses dans les conseils d'administration !

A Colombier, chargée d'accompagner les entreprises sur le chemin des innovations et de veiller en même temps aux éventuels emballlements syndicalistes et étatiques, la FNE n'ignore plus rien de l'abandon de quelques valeurs économiques désormais en berne, à commencer par celle qui mesure le rapport qu'il devrait y avoir entre la qualité d'une prestation et son prix.

Ce déséquilibre, manifeste et funeste, est maintenant porté à la une de cet éditorial car la sous-enchère va indiscutablement trop loin. Elle crée une incertitude qui affaiblit les entreprises et qui accroît même leurs vulnérabilités. Alors que les carnets de commandes sont pleins ou presque, les marges bénéficiaires ne sont toujours pas l'exact reflet des risques et des fortes volontés affichées par les patrons de la construction. A terme, les effets d'une telle situation peuvent être conséquents, dommageables et menaçants si bien que notre première mission est d'alerter tous les acteurs quand des nuages noircissent l'horizon.

Plus loin, vous n'en doutez point, la FNE n'a pas pour genre premier de pratiquer la politique de la larme à l'œil ni celle de lancer des appels au compassionnel ! Il n'empêche que depuis douze mois, quelques événements méritent d'être portés en exergue :

- les hausses des prix des matériaux et des énergies sont sans

limites, voire même parfois injustifiables ;

- les charges qui renchérissent le coût du travail sont toujours plus lourdes ;
- la main-d'œuvre de qualité manque partout ;
- l'inflation administrative et juridique, avec l'amoncellement des oppositions et la hausse des taux d'intérêt sont des freins à la croissance générale.

Plus que jamais, jour après jour, notre Fédération s'engage ainsi à poursuivre ses objectifs associatifs pour soutenir les entrepreneurs et valoriser leur travail. A la proue, elle multiplie ses offres de prestations et encourage les entreprises sur la voie prioritaire de la formation, du perfectionnement professionnel et de la prévention des accidents.

Depuis le mois d'août de l'année écoulée, en délégations, la FNE est toujours sortie de ses murs. Elle a tenu séances avec beaucoup d'institutions et d'autorités politiques,

SUITE >>>

aux trois échelons publics que nous connaissons. Elle a honoré tous ses rendez-vous traditionnels avec les services de l'administration cantonale comme elle a participé à la vie pleine et active des autres associations économiques de proximité. En prime, elle a occupé toutes les scènes de l'apprentissage dual et tous les podiums de la promotion des métiers du gros œuvre. Partout, elle a souri pour décliner une nouvelle identité visuelle dans le canton, mais aussi au cœur de ses deux faitières professionnelles, en l'occurrence la Région Romandienne des Entrepreneurs et la Société Suisse des Entrepreneurs.

En phase avec son époque, la FNE profite aussi de l'occasion pour souligner les engagements remarquables pris de longue date par les entrepreneurs en faveur de la durabilité et de l'environnement. Indiscutablement, le monde de la construction verdit à mesure que la prise de conscience est suivie

d'ajustements et d'adaptations aux législations plus écologiques qu'auparavant. Dans ce contexte évolutif, la prochaine loi cantonale sur les marchés publics apparaît bel et bien comme une promesse d'avenir et les entrepreneurs en seront les premiers acteurs.

Enfin, dans ce monde en question, où construire et déconstruire connaissent le même temps court, la FNE continuera de concilier les exigences parfois contraires de pensées politiques partagées entre celles qui veulent répondre et celles qui veulent punir.

Pour conclure, en ma qualité de président, il m'appartient ici de remercier vivement et fortement l'ensemble des entreprises de notre Fédération, avec une mention spéciale aux membres du Comité et une gratitude toute particulière à notre secrétaire général et son équipe de Colombier toujours aussi compétente et dévouée.

Au fil des ans, pour préparer nos lendemains, comment continuer de donner à notre communauté d'entrepreneurs les institutions et les prestations dont elle aura grandement besoin ? Cela exige de nous une volonté d'exception capable de rassembler. Cette volonté, nous l'avons, elle explose dans les quarante prochaines pages !

Olivier Haussener
Président

CAPA'CITÉ 2023

LA FNE VA METTRE LE PAQUET !



L'ÉDITION 2023 DU SALON DES MÉTIERS CAPA'CITÉ AURA LIEU À NEUCHÂTEL ENTRE LE 4 ET LE 9 SEPTEMBRE À DEUX PAS DU LAC. LES ORGANISATEURS SONT D'ORES ET DÉJÀ À PIED D'ŒUVRE DEPUIS UNE ANNÉE.

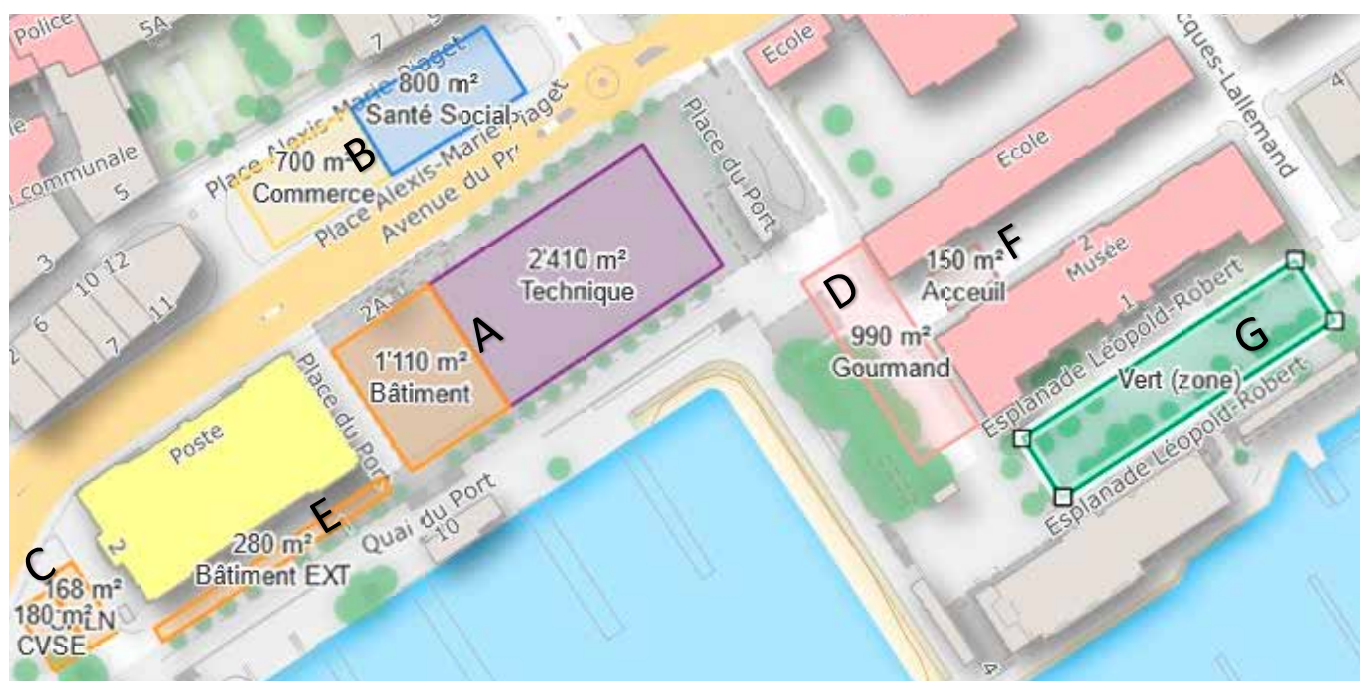
Promis, juré : la FNE va mettre le paquet ! Au quartier **Bâtiment & Construction**, au sud de la Poste de Neuchâtel, mille bruits et autant de promesses d'avenir animeront les multiples présentations des métiers

de secteur principal de la construction, gros œuvre et second œuvre réunis.

Travaux pratiques, démonstrations, dialogue de jeunes à jeunes pour faciliter le contact : les informations et les échanges seront concrets et vivants. Il appartiendra aux organisations du monde du travail, à l'image de la FNE, en collaboration avec les écoles professionnelles, d'animer les stands et de rendre prioritaire la promotion de

l'apprentissage dual et la recherche de nouvelles entreprises formatrices.

Il va sans dire que tous les membres de la FNE recevront une belle invitation d'ici à la fin de la pause estivale.



2022 (R)ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

2023 CONCURRENCE AU COMBLE DE L'EXASPÉRATION

LES CHIFFRES ET LES GRAPHIQUES PUBLIÉS SUR CETTE DOUBLE PAGE REFLÈTENT L'ACTUELLE TENDANCE DES MARCHÉS DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION NEUCHÂTELOISE.

SOURIRES

Les chiffres d'affaires ont évolué à la hausse : + 16% entre 2021 et 2022. Le résultat est conforme aux investissements annoncés par les collectivités publiques et les personnes privées. Plus loin, les entrepreneurs affichent leur optimisme parce que les réserves de travail sont bien meilleures en 2023 qu'elles ne l'étaient à l'entrée de l'année 2022. Enfin, la marge actuelle d'autofinancement est plus appréciable qu'auparavant. C'est un signe de richesses à venir et à créer dans un canton où l'attractivité économique mérite toutes les attentions et tous les efforts.

INQUIÉTUDES

Au fil de l'enquête, des motifs d'inquiétudes apparaissent. La rareté de la main-d'œuvre qualifiée est la plus grave. C'est un péril et le personnel professionnel supérieur manque à tous les échelons des entreprises, sur les chantiers comme dans les bureaux. Que dire aussi de la concurrence, complètement débridée, voire carrément exacerbée ? Elle est trop souvent l'expression de la spéculation et menace jusqu'à l'existence même des sociétés de moyenne et de grande importance. Le prix de l'énergie est un nouveau risque à terme. Les autorités, sur ce sujet, sont maintenant alertées. Elles sont au travail depuis l'automne écoulé. Un mot encore sur la flambée des taux d'intérêt qui, à mesure qu'ils montent font descendre les courbes des perspectives dans le secteur du gros œuvre.

SUR LE PODIUM

L'enquête 2022 confirme toutes celles réalisées au cours des récentes années. Voici le podium de... l'amertume :

- la concurrence acharnée met en danger les entreprises.
- l'excès de réglementation est toujours dénoncé.

**ENQUÊTE RÉALISÉE ENTRE LE FÉVRIER ET AVRIL 2023.
40 membres consultés; 70% de réponses.**



FEDERATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

Enquête conjoncturelle anonyme : année 2022

Retour de l'enquête: jusqu'au 30 avril 2023

PREMIÈRES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1 D'une manière générale, 2022 fut, pour votre entreprise, une année	très bonne 20%	bonne 50%	stable 20%	difficile 10%
2 Evolution du chiffre d'affaires réalisé en 2022 par rapport à 2021	95% ↗	4% →	1% ↘	
3 En 2023, vous prévoyiez que l'effectif de votre entreprise sera	augmenté de 15%	inchangé 80%	réduit de 5%	
3.1 Si vous avez recruté en 2022, est-ce principalement	50% dans le canton	50% en Suisse		
4 Quelles sont vos trois principales inquiétudes ?	80% Situation économique et politique générale	5% Obtention de crédits bancaires	10% Prix des fournitures	20% Paiements des débiteurs
	100% Concurrence	80% Excès de réglementation	30% Evolution des charges sociales	50% Baisse du niveau de formation à l'entrée en apprentissage
7 A combien de travailleurs temporaires avez-vous recouru en 2021 (% par rapport à votre effectif CDI)?	20%			

INVESTISSEMENTS 2023

16 Par rapport à 2022, augmenterez-vous (+) ou diminuerez-vous (-) vos investissements 2023 pour votre outil de travail (inventaire, dépôt, etc.)?	20% (+)	70% (=)	10% (-)
--	----------------	----------------	----------------

MARCHÉ DES AFFAIRES

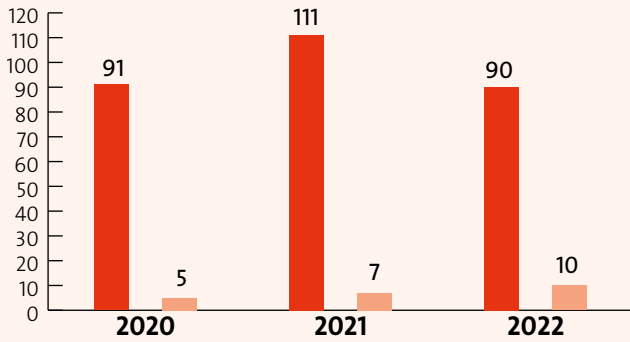
17 Appréciation de la marche des affaires de l'entreprise (2022)	10% 😊	85% 😐	5% 😞
18 Appréciation de l'évolution de la marche des affaires pour les six prochains mois (2023)	5% 😊	90% 😐	5% 😞
19 Visibilité de la marche des affaires au-delà de six mois	0% 😊	70% 😐	30% 😞
20 Appréciation de la marge actuelle d'autofinancement de l'entreprise	10% 😊	80% 😐	10% 😞



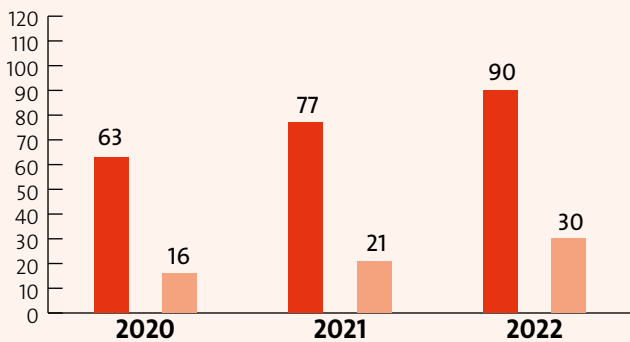
BÂTIMENT 2020 - 2022

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

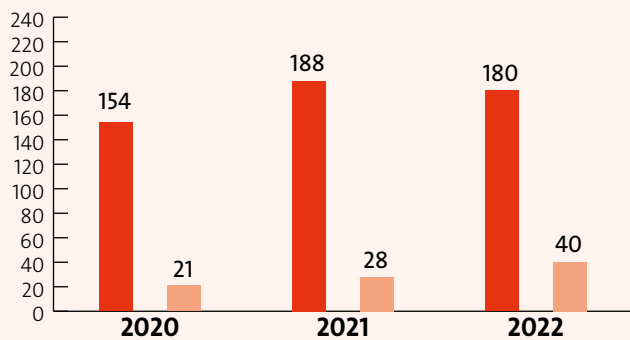
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



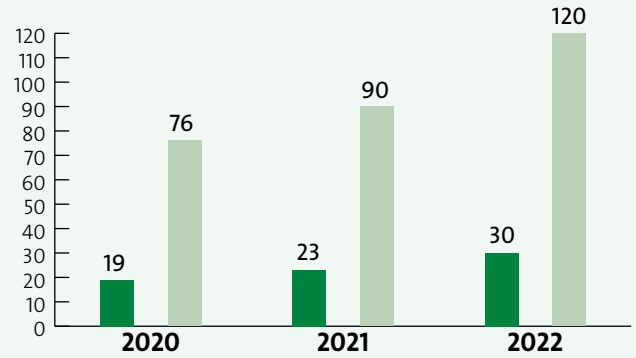
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



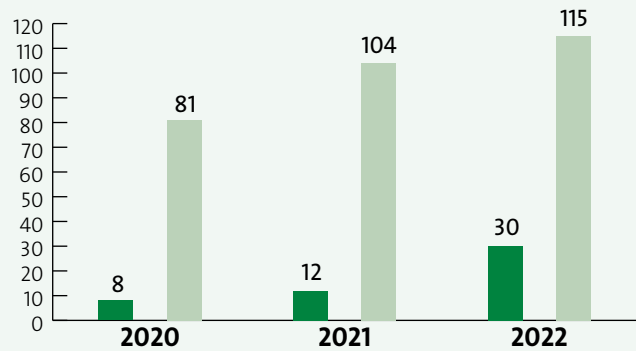
GÉNIE CIVIL 2020 - 2022

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

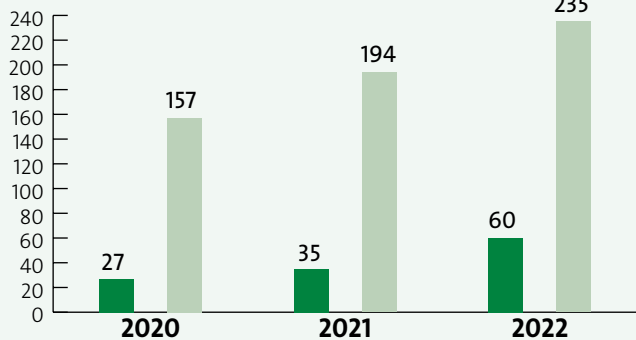
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



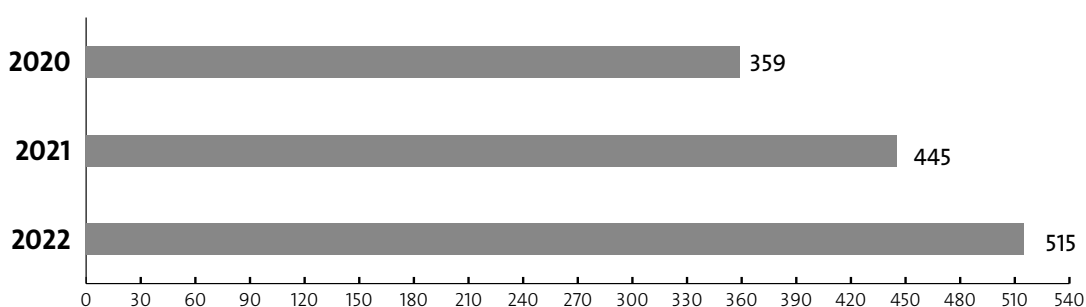
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL / DANS + HORS DU CANTON / PRIVÉ + PUBLICS



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

CENT VISITES SUR LES CHANTIERS !



LA FNE, C'EST SON RÔLE, A L'ŒIL SUR TOUT CE QUI BOUGE SUR LES CHANTIERS NEUCHÂTELOIS. EN UNE ANNÉE, LE RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, GREGORY ALLEN, A ORGANISÉ CENT VISITES SUR DES TERRAINS DIVERS ET VARIÉS AUX QUATRE COINS DU CANTON.

Ses constats sont encourageants : les progrès pour prévenir les accidents sont légion et, d'une manière générale sur le terrain, les pratiques et les consignes de sécurité émises par les entreprises de la FNE sont respectées.

Impossible d'en dire autant des entreprises qui ne font pas partie de notre Fédération. La SUVA, avec laquelle nous avons des liens étroits, peut en témoigner : les petites entreprises mal informées, rétives à toutes les règles, font courir de graves dangers à leurs travailleurs.

Nous avons pour devoir de les arrêter, de les informer et de les sensibiliser sur l'application des normes en vigueur, encore actualisées en 2022 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle OTCons.

A ce titre, les partenaires neuchâtelois chargés de prévenir les accidents de travail ont mis sur pied l'an passé diverses formations :

- Arrimage
- Elingage pour le transport de charges avec une grue
- EDEX (Cours de sécurité pour les PERCO)
- Manipulation et entretien de la tronçonneuse à chaîne pour le travail du bois
- Cours de premier secours
- Cours de travaux en hauteurs.

Enfin, le nouveau parcours de sécurité (PASEC) est prêt pour la saison 2023. Les inscriptions sont ouvertes

FONSOPAR

UN DEMI-MILLION DE FRANCS EN 2022 POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE !

GRÂCE AUX FONDS PARITAIRES, LES PARTENAIRES NEUCHÂTELOIS DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION ENGAGENT DE FORTES SOMMES D'ARGENT POUR LA FORMATION CONTINUE DES ADULTES ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS.

Le tableau ci-dessous prouve la volonté d'améliorer encore et toujours les conditions de travail des collaboratrices et des collaborateurs des entreprises de la FNE.

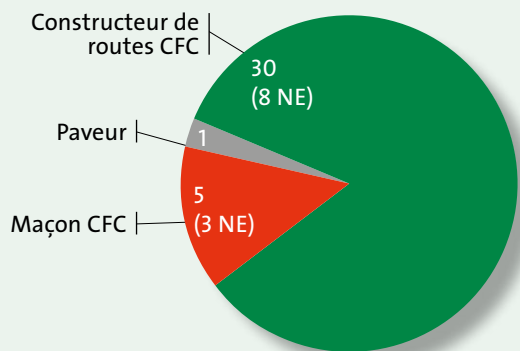
Des cours de formation, des cours de perfectionnement professionnel, des cours pour la sécurité et des examens en tous genres résument l'excellente collaboration des partenaires au FONSOPAR.

Pour mémoire, le FONSOPAR est l'abrégié du *Fonds Social Paritaire* qui tire sa légalité conventionnelle de l'Avenant neuchâtelois à la CN 2023 entrée en vigueur le 1er mai écoulé. Cet avenant vient d'être revu et actualisé par les partenaires pour être adapté aux nouvelles dispositions conventionnelles nationales.

RÉCAPITULATIF DES FACTURES 2022 AU FONSOPAR

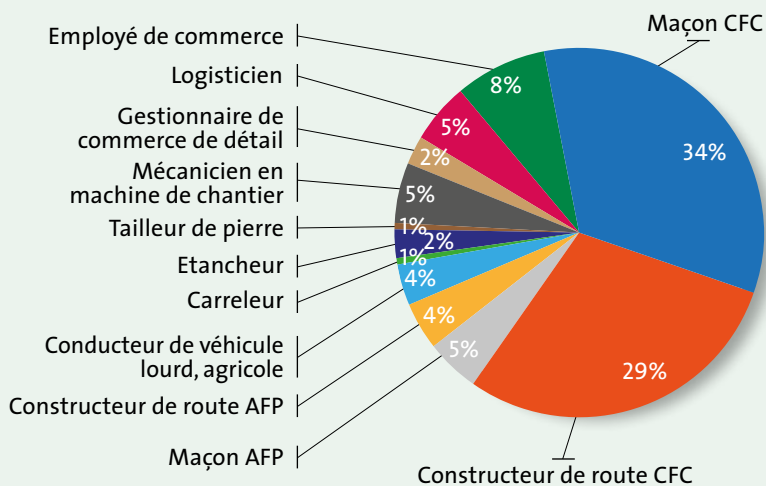
Commission paritaire de la sécurité	118'896.01
Cours de perfectionnement pour grutiers	44'722.39
Cours de perfectionnement pour machinistes	159'692.75
Cours de formation pour maçons et CVC art. 32 OFPr.	82'867.52
Cours de perfectionnement pour caristes et nacelles	27'240.68
Cours de sécurité	36'400.83
Examens de Chef d'équipe	22'169.8201
Commission de machinistes et grutiers	16'003.90
TOTAL FACTURES	507'993.90

ART. 32 - 2^e ANNÉE



ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE

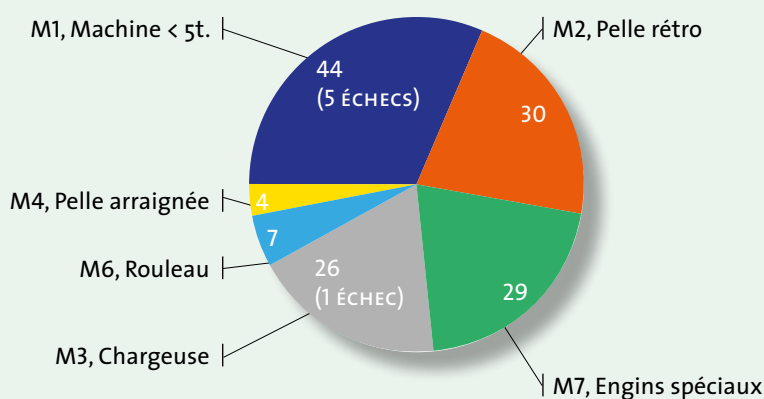
% par type de formation



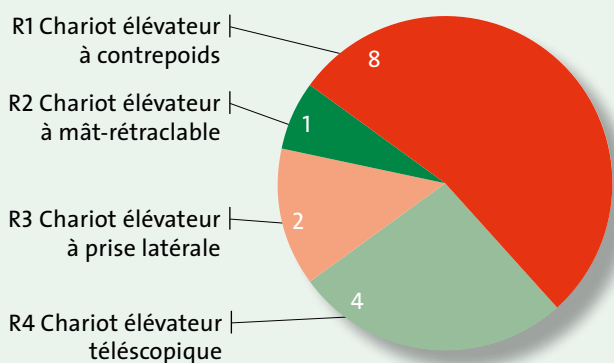
FORMATION NACELLE 2022



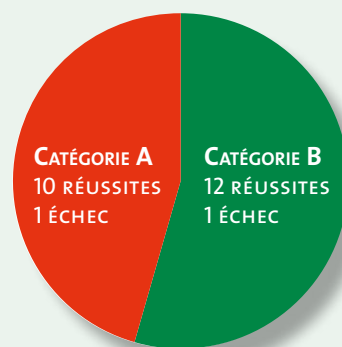
EXAMENS MACHINISTES 2022



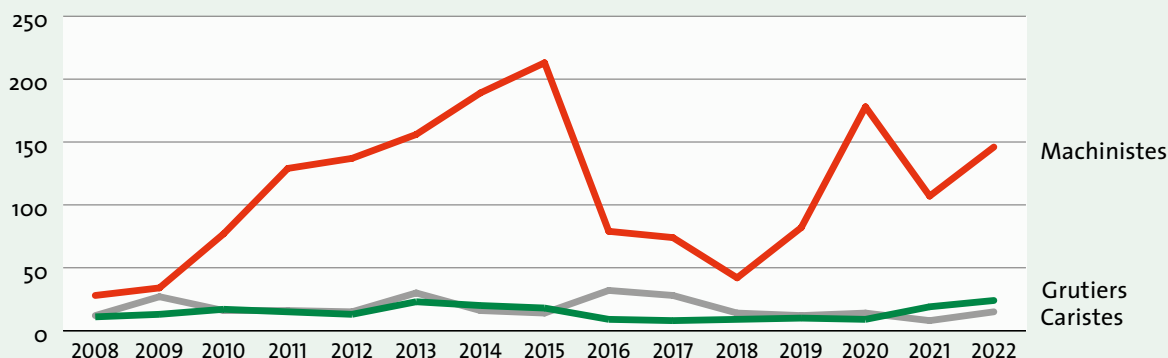
EXAMENS CARISTE 2022



EXAMENS GRUTIERES 2022



EVOLUTION DES EXAMENS



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

DE PLUS EN PLUS

D'ENTREPRISES FORMATRICES !



DANS LES ENTREPRISES DE LA FNE, ACTUELLEMENT, ON PEUT Y APPRENDRE AU MOINS DIX MÉTIERS EN MODE DUAL. NOUS PUBLIONS LES PROPORTIONS ET LES RÉPARTITIONS AU TERME D'UNE ENQUÊTE MENÉE PAR NOTRE ÉQUIPE.

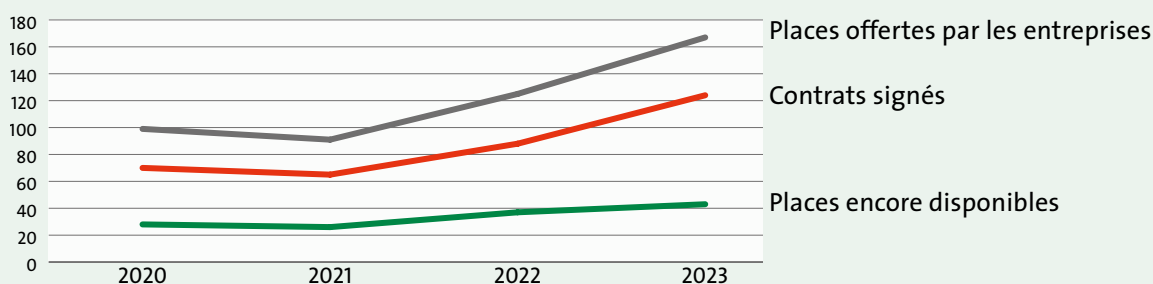
C'est un fait avéré : année après année, le nombre d'entreprises formatrices, dans le canton comme sous le toit de la FNE, augmente régulièrement. La promotion intensive est heureusement accompagnée de résultats et d'effets sur l'attractivité des professions artisanales.

Il y avait au 15 octobre 2022 quelque 1'420 entreprises formatrices dans le canton, respectivement une quarantaine dans les métiers exercés par les

membres de la FNE. Les autorisations de former suivent aussi une courbe ascendante : 167 nouvelles autorisations en 2022 contre 142 en 2021.

A la rentrée d'août 2022, le canton de Neuchâtel a compté jusqu'à 1'736 nouveaux contrats d'apprentissage. Au total, à l'heure actuelle, pas moins de 5'485 personnes suivent une formation dans nos régions, dont 78,5% en mode dual. La comparaison sur dix ans est bénéfique et remarquable : + 10,5 points ! L'objectif demeure inchangé : atteindre en 2025 un taux de dualisation de 85%.

ÉVOLUTION DE LA FORMATION INITIALE AU SEIN DE LA FNE



FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Chiffres clés: Dualisation

4'253 contrats AFP/CFC en mode dual dont
1'736 nouveaux contrats signés



Nouveaux records

78.5 % des contrats de formation initiale
et de maturité post CFC en mode dual

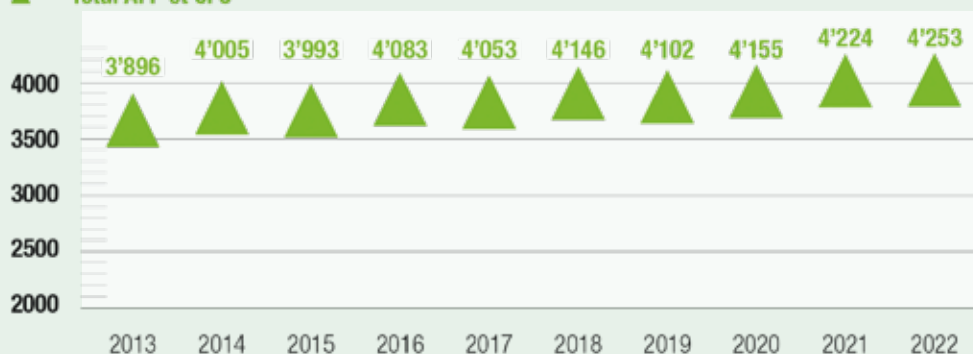


Augmentation du mode dual de
10.5 points depuis 2013

EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE CONTRATS DE FORMATION EN MODE DUAL

Contrats en cours AFP et CFC en mode dual par année

▲ Total AFP et CFC



Progression
sur les 10 dernières
années

CONTRATS D'APPRENTISSAGE DEUX CHIFFRES POUR UN ENGAGEMENT



LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS SONT AU CŒUR DES PRIORITÉS DE LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS.

L'actuel manque de main-d'œuvre qualifiée nous encourage à redoubler d'efforts et à multiplier les actions de promotion des métiers de la construction et du génie civil.

Les pages du présent rapport témoignent de l'intensité de l'activité de notre association et de ses entreprises membres.

Des jeunes partout, des sourires surtout ! Le nombre d'apprentis augmente chaque année et nous ne devons surtout pas baisser la garde !

Le tableau récapitulatif que nous publions depuis un lustre est le meilleur baromètre pour quantifier le résultat de l'engagement de tous.

EN DEUX CHIFFRES

Pour 2023, 124 contrats d'apprentissage sont d'ores et déjà signés. Il reste, au 20 mai écoulé, 43 places encore libres. Nous avons toujours du pain sur la planche. Au boulot !

UNE PETITE COMPARAISON À LA FIN DU MOIS DE MAI...

2021	2022	2023	
65	88	124	contrats signés
26	37	43	places encore libres.
91	125	167	places offertes par les entreprises.

IDENTITÉ VISUELLE SOURIEZ, VOUS CONSTRUISEZ !

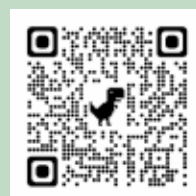


LA FNE SOUHAITE EN FAIRE UNE GRIFFE, UNE MARQUE, UNE IDENTITÉ VISUELLE : LE SLOGAN SOURIEZ, VOUS CONSTRUISEZ SERA VISIBLE ET RECONNAISSABLE PARTOUT AU FIL DU TEMPS.

Nous avons en effet quelque peu actualisé nos récits publicitaires afin de devenir plus incisif et plus proche des aspirations. Cette action cosmétique a des objectifs parfaitement logiques :

- Augmenter la visibilité avec une exclamation positive.
- Assurer la reconnaissance de la marque et l'établir comme premier point de contact
- Renforcer notre identification avec les métiers de la construction.

La FNE va aussi recourir aux messages et aux vidéos de la Société Suisse des Entrepreneurs. Pour en savoir plus, un clic sur le QR Code !



FÉLICITATIONS

CONDUCTEURS DE TRAVAUX ET CHEFS D'ÉQUIPES



Les diplômés «Chef d'équipes» 2022

ON NE SAURAIT COMBLER L'ACTUEL MANQUE DE CADRES DE LA CONSTRUCTION D'UN TRAIT DE PLUME. MAIS ON POURRA POURSUIVRE L'EFFORT DE FORMATION POUR OFFRIR AU PERSONNEL MILLES POSSIBILITÉS DE GRAVIR LES ÉCHELONS PROFESSIONNELS. AU MOIS DE JUIN ÉCOULÉ, IL PLEUVAIT DES TITRES ET DES DIPLÔMES AU CPMB !

DIPLÔME DE CHEF D'ÉQUIPE

NOM, PRÉNOM

DE SOUSA FERREIRA Marco Paolo
FIGUEIREDO DE BRITO Nuno Alexandre
GOBET Simon
MENDES DA SILVA José Manuel
MEYLAN Frank
POTENZA Emanuele
RAIMONDO Hakim
WINGEIER Justin

ENTREPRISE

MGO Réalisations SA
Spinedi SA
Marti Arc Jura SA
Duckert SA
Arrigo SA
Duckert SA
Spinedi SA
Marti Arc Jura SA

CONDUCTEUR DE TRAVAIL

NOM, PRÉNOM

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1 BRIDEVAUX Raphaël | SD ingénierie neuchâtel sa |
| 2 GYGER Hervé | Bieri Grisoni SA |
| 3 LAMBELET Nolween | Bieri Grisoni SA |
| 4 MANTUANO Mattia | R. Mantuano Sàrl |
| 5 PICCI Yvan | Bieri Grisoni SA |
| 6 SCHNURRENBERGER Laurent | BSC Constructions & Terrassements Sàrl |
| 7 SPIELMANN Robin | Fahrny Architectes |
| 8 VALLAT Sven | RWB Neuchâtel SA |

ENTREPRISE



PROMOTION DES MÉTIERS DES PYRAMIDES DE COLLABORATION!



A CHAQUE FOIS QU'ELLE LE PEUT, LA FNE LE FAIT! ELLE EST PRÉSENTE PARTOUT ET SUR TOUS LES CHANTIERS DE LA PROMOTION DES MÉTIERS. ELLE EST EN PREMIÈRES LIGNES DANS LES JOURNAUX, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX AINSI QU'AU CŒUR DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES.

Dans cette double page, les images racontent la volonté de la FNE d'occuper tous les terrains. Elles expriment la forte exigence des entrepreneurs de former une relève de qualité, de trouver et de préparer de nouvelles forces de travail pour l'avenir de la construction et du génie civil.

Dans ce contexte, la FNE sait aussi qu'elle ne pourra jamais rien réussir toute seule. Aussi, elle cultive avec l'Etat, les communes, les institutions tous azimuts et les services des administrations publiques un véritable esprit de partenariat. A l'image des bâtisseurs de notre Fédération, nous

élevons mois après mois des pyramides de collaboration avec toutes les autorités.

Ces liens constructifs sont les emblèmes d'un rapprochement réussi entre les milieux publics et économiques.

Qu'ils vivent!



Las Minute de l'apprentissage
au Collège des Coteaux à Peseux

23.06.2022

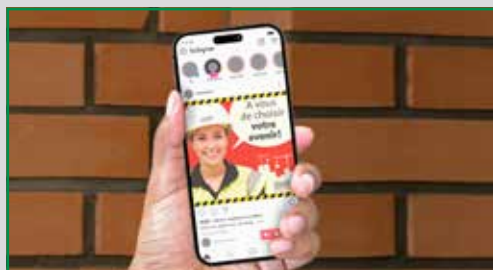
Visite d'un chantier avec le cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds

30.06.2022

20.09.2022



Remise des titres et des certificats aux lauréats, dans la halle des maçons au CPMB à Colombier.



Plein feu sur le **préapprentissage et les métiers de la maçonnerie et du génie civil** au CPMB à Colombier.

31.10.2022



Une nouvelle manifestation dans l'agenda de la promotion des métiers. Son nom de baptême : **le futur en tous genres!** Des jeunes filles et des jeunes garçons côte-à-côte pour préparer leur avenir.

10.11.2022



Un événement qui a attiré un monde fou au CPMB à Colombier : **les Portes ouvertes!** Les stands de la FNE ont fait un tabac!

02 & 03.12.2022



Organisation par l'Etat d'un **Forum des métiers** à Marin, dans les locaux de TransN. Un soir magique, un soir rassembleur, un soir où la formation fut la reine de la nuit! Il y avait des jeunes, des parents, des entreprises de la FNE et même un peu d'encre pour signer des contrats d'apprentissage!

07.02.2023

DU 13 AU 18.03.2023



Une semaine de **promotion des métiers du gros œuvre** sous le toit du Centre commercial de Marin! Six jours de démonstration et d'échanges avec un public conquis par la diversité des offres de formation. La FNE était à côté des entreprises d'électricité, rassemblées à l'enseigne de leur association patronale neuchâteloise et chargée d'organiser le Championnat romand des jeunes professionnels de la branche.

LES PORTES OUVERTES 2022 À COLOMBIER

UN AIR DE FÊTE ET DE PLAISIR



LES PORTES OUVERTES 2022, AU MOIS DE DÉCEMBRE À COLOMBIER, ONT CONNU UN BEAU SUCCÈS D'ESTIME ET D'AUDIENCE. AUX COMMANDES, GREGORY AELLEN ET LA FNE ONT ANIMÉ LES ESPACES DE PRÉSENTATION ET DE DÉMONSTRATION COMME JAMAIS ! PARENTS, ENFANTS, ENSEIGNANTS, ENTREPRISES FORMATRICES : LES HALLES DE MAÇONNERIE ET DE GÉNIE CIVIL ÉTAIENT TRÈS FRÉQUENTÉES AUX HEURES DE POINTE. UN TEL RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL VALAIT BIEN UNE PAGE ET QUELQUES PHOTOGRAPHIES DANS NOTRE RAPPORT ANNUEL !



APPRENTISSAGE

COUP DE POIGNARD



TOUTES LES GAUCHES PLURIELLES SONT À PIED D'ŒUVRE. DANS LE DOMAINE DE L'APPRENTISSAGE, ELLES ACCUSENT LES ENTREPRISES DE TOUTS LES MAUX. UNE INITIATIVE EST SUR LE PUPITRE DES AUTORITÉS. A COUP SÛR, LES EMPORTEMENTS GAUCHISTES INQUIÈTENT. LEURS MENSONGES FASCINENT. NOUS VENONS DE LES LIRE ET NOUS TOMBONS À LA RENVERSE! QUELS SONT LES BUTS DE LA DÉMARCHÉ POLITIQUE ?

- Organiser une meilleure protection des apprentis, mal formés, maltraités, voire harcelés !
- Instaurer des contrôles réguliers et non annoncés dans les lieux d'apprentissage.
- Mettre sur pied une commission tripartite afin de garantir le bien-être et les droits des apprentis.
- Rendre meilleure la formation de base obligatoire pendant l'apprentissage sur le droit du travail et le rôle des syndicats.
- Augmenter le nombre de conseillers en formation professionnelle
- Instituer une formation obligatoire avec pour objectif de sensibiliser les formateurs en entreprise aux problématiques des apprentis, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques.

COÛTS ET CONSÉQUENCES

Au terme d'une rapide analyse, les conséquences d'une telle manœuvre politique seront gravissimes. Premières estimations à la louche : il en coûtera trois millions de plus à l'Etat et trente recrues de plus à engager !

Plus loin, l'initiative enfonce des portes ouvertes. En effet, aujourd'hui déjà notre canton est doté de conseillers en formation professionnelle et de coachs en tous genres. S'ils étaient débordés, en souffrance, en retard, nous le saurions et les autorités aussi puisqu'elles devraient ajuster leurs bases légales. Dans le même temps, l'initiative insulte 99% des patrons qui s'engagent avec foi pour former la relève. Leurs efforts sont encouragés partout, le nombre de contrats d'apprentissage augmente au fil des années et les preuves de leur expertise professionnelle sont avérées. Ultime inquiétude enfin : l'initiative va générer des contrôles en masse et organiser la suspicion générale dans les lieux d'apprentissage qui deviendront des lieux de... surveillance !

Décidément dans notre canton, sur ce sujet, les partis de gauche et les courants syndicaux sont de vieilles

lunes qui n'éclairent plus rien. Leurs agissements, en réalité, risquent de provoquer l'irréparable : une rupture de confiance entre les partenaires et la fin du contrat-formation.

MOBILISATION – APPEL DE LA FNE

Comme toutes les associations économiques du canton, notre Fédération pèsera de tout son poids pour contrer cette attaque politique et mobiliser toutes les entreprises. Ce qu'il y a de plus menaçant pour une société, ce n'est pas que des extrémistes la contestent ou veuillent la mettre en bas, mais c'est que la majorité de ses membres aient perdu l'envie de la défendre.

SWISSSKILLS – 8 SEPTEMBRE 2022

LA FNE DANS L'ÉQUIPE DES FANS À BERNE !



Loris Maurer

LE 8 SEPTEMBRE ÉCOULÉ, AU CŒUR DE LA FINALE DES SWISSSKILLS 2022 À BERNE, NOUS ÉTIONS FIERS DE PORTER LE DRAPEAU TRICOLORE DU CANTON ET D'ACCOMPAGNER LES AUTORITÉS ET LES ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES À LA JOURNÉE NEUCHÂTELOISE DU CONCOURS SUISSE DES MÉTIERS.

La FNE a ainsi tenu les pouces de son poulain, le Neuchâtelois Loris Maurer, de l'entreprise de construction Piemontesi Savagnier SA. Pour mémoire, Loris, avait réussi son CFC avec la meilleure moyenne (pratique).

A l'occasion de cette journée historique, plus de mille jeunes, professionnels talentueux, ont concouru pour remporter un titre de champion de Suisse dans 150 professions différentes. De surcroît, les compétiteurs ont aussi effectué des démonstrations impressionnantes. Pour réussir un tel événement, les organisateurs avaient réservé une surface totale équivalente à 14 terrains de football !

Une manifestation d'une grande ampleur entièrement dédiée à la relève de la formation professionnelle et qui a le mérite de consacrer l'excellence des partenariats entre les associations économiques et les autorités politiques.

swiss skills
2022

FORMATIONS MODULAIRES POUR ÊTRE AU TOP, TAPEZ BIM !



RIEN N'ARRÊTE L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE. POUR CONTINUER D'ÊTRE AU TOP, TAPEZ BIM !

En ce début d'année 2023, la FNE a organisé des formations modulaires BIM de base (Building Information Modeling). Le public-cible : les professionnels de la construction et les maîtres d'ouvrages.

La formation a eu lieu en deux temps. D'abord, comprendre le BIM, ensuite le pratiquer. Dans les mois et les années à venir, la FNE va continuer d'organiser de tels cours de perfectionnement professionnel, jugés indispensables par l'ensemble de la profession.

LES MODALITÉS EN QUELQUES MOTS

Le cours enseigne les bases de la construction numérique : méthodologie BIM, terminologie, abréviations et sémantique.

À l'issue de ce cours,

- vous comprenez mieux le BIM ;
- vous connaissez les rôles et les concepts du BIM ;
- vous maîtrisez la méthode BIM ;
- vous saisissez le potentiel du BIM dans la planification, la production, l'exécution et l'utilisation.

Vous voulez en savoir plus ?

N'hésitez pas : appelez la FNE à Colombier !

LES ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE

SITUATION POUR AOÛT 2023

■ Contrats en cours
signés pour août 2023

■ Places disponibles
août 2023

	Maçon	Constructeur de route	Maçon, voie AFP	Constructeur de route, voie AFP	Conducteur de véhicule lourd, agricole	Carreleur	Etancheur	Taillleur de pierre	Mécanicien en machines de chantier	Gestionnaire du commerce de détail	Logisticien	Employé de commerce	SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL	TOTAL PLACE D'APPRENTISSAGE
ARRIGO SA	1 + 1	2										1	2	3	5
ARRIGO-TONON SA	1													1	1
BAILLOD-PYTHON SÀRL	1												1		1
BIERI & GRISONI SA	10 + 2	7 + 1											17	3	20
BOTTERON DEMOLITION SÀRL										1			1		1
BSC CONSTRUCTIONS & TERRASSEMENTS SÀRL	2												2		2
CODONI SA	3												3		3
COLAS SA, LA SAGNE		3 + 2		1									4	2	6
DUBAT SA											3		3		3
DUCKERT SA	3	5 + 1											8	1	9
F. BERNASCONI & CIE SA	3 + 1	2 + 1							2			3	10	2	12
FNE												1	1		1
GEORGES FREY & FILS SA	1		1											2	2
GETAZ-MIAUTON SA					1					2	1	1	5		5
HG COMMERCIALE (LA CHAUX-DE-FONDS)											2		2		2
HG COMMERCIALE (CORTAILLOD)				1						1	2		4		4
IMPLENIA SUISSE SA	1	4											5		5
JURACIME SA											1			1	1
LBG SA		1 + 1		2					1 + 1				4	2	6
LOPES JOAQUIM CONSTRUCTION	1		1 + 1										2	1	3
LOZINGER MARAZZI SA	3 + 2		2									1 + 1	6	3	9
MARTI ARC JURA SA	3	1 + 2										1	5	2	7
MASINI MACONNERIE GENIE CIVIL SÀRL	1												1		1
MAULINI CONSTRUCTION SA	1		1											2	2
MGO RÉALISATIONS SA	1 + 1	1											1	1	2
PACI SA	1													1	1
PHIDA (NEUCHÂTEL)							2							2	2
PHIDA (LA CHAUX-DE-FONDS)							2							2	2
PIEMONTESI SAVAGNIER SA	2 + 1	1											3	1	4
RICARDO CARVALHO SÀRL	2		2											4	4
S. FACCHINETTI SA		8 + 1		2 + 1				1	1			3	15	2	17
SPINEDI SA	3												3		3
STOPPA CONSTRUCTION SA	1													1	1
TPA SA	1	2 + 1											3	1	4
TTT SÀRL		3											3		3
VON ARX SA					4 + 1				2				6	1	7
ZMOOS SA									1 + 1				1	1	2
ZUCCHET SA						1						1	2		2
ZUTTON CONSTRUCTION SA	1 + 1	1 + 1											2	2	3
TOTAL	55	51	8	7	6	1	4	1	9	4	9	13	124	43	167

CONTRÔLE DES CHANTIERS

LA PRÉSUMPTION DE... CULPABILITÉ!



Emmanuelle Clerc,
coordinatrice de l'ANCCT



LES CONTRÔLEURS DES CHANTIERS, EN 2022, ONT POURSUIVI LEURS MISSIONS. QUELLES SONT-ELLES D'ANNÉE EN ANNÉE? OBSERVER, ÉCOUTER ET, SURTOUT, OBTENIR DES DOCUMENTS QUI LEUR PERMETTENT DE VÉRIFIER L'APPLICATION DE TOUTES LES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES.

Quelques épisodes mouvementés ont marqué les saisons écoulées. Face à des entreprises sorties de nulle part et qui trichent aussi vite qu'elles se cachent, les contrôleurs prononcent de plus en plus souvent des arrêts d'activité.

Lorsque c'est le fatras, lorsque les travailleurs ne connaissent même pas le nom de leur employeur, l'ANCCT charge: elle remplace la présomption d'innocence par la présomption de culpabilité.

Bien sûr, ces excès et ces fautes ne sont pas encore légion partout, fort heureusement. Mais ils traduisent une anarchie économique qui fausse la concurrence jusqu'à la rendre déloyale.

Pour la petite histoire, voici le répertoire des infractions les plus nombreuses dans le secteur principal de la construction :

- Salaires non conformes à la CN.
- Travail au noir.
- Fuite des travailleurs à l'apparition des contrôleurs.
- Travail du samedi sans annonce préalable à la Commission Paritaire Neuchâteloise.

EN RACCOURCI, L'ESSENTIEL À RETENIR ...

607 Le nombre de contrôles effectués sur le terrain
832 en 2022 par nos trois inspecteurs, payés par les
645 Commissions paritaires des métiers du bâtiment
799 (gros œuvre et second œuvre réunis).

1'176
1'363 Le nombre de personnes contrôlées en 2022
1'137 (gros œuvre et second œuvre).
1'358

231 Le nombre d'entreprises à commettre des
265 infractions en tous genres (gros œuvre et second
279 œuvre).
174

172
170 Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la
102 Convention nationale (CN).
135

402
316 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.
230
231

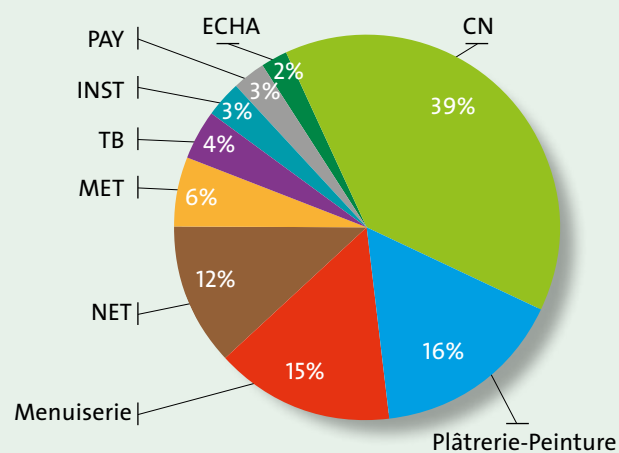
222
132 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui
85 ont commis ou subi des infractions en 2022.
48

99'500
86'000 En francs le montant total des amendes.
128'150
148'500

■ Chiffres 2022 ■ Chiffres 2021 ■ Chiffres 2020 ■ Chiffres 2019

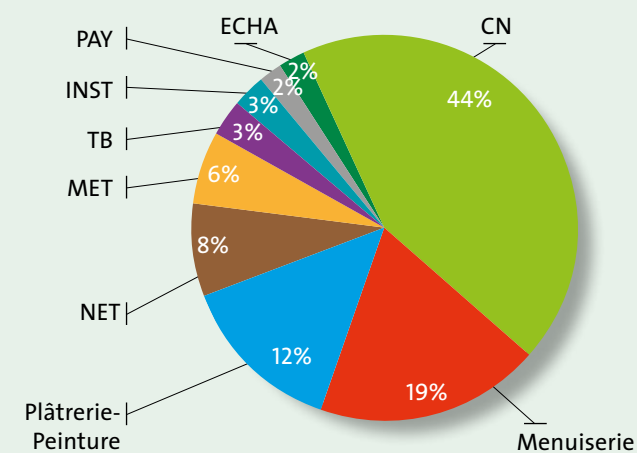
INFRACTIONS DES ENTREPRISES

% par type de convention



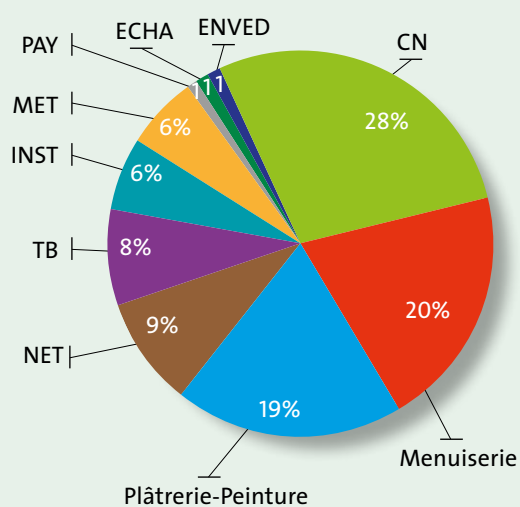
INFRACTIONS DES TRAVAILLEURS

% par type de convention



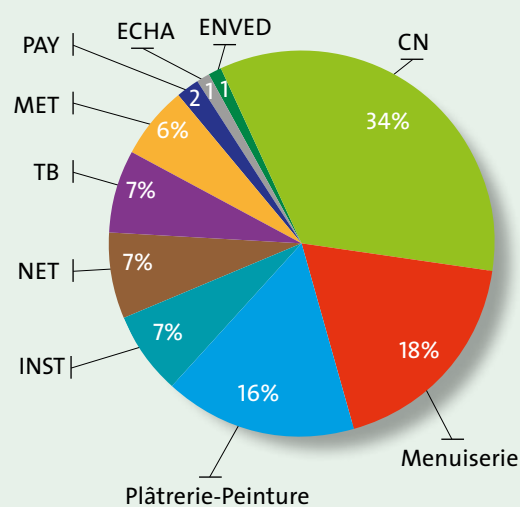
CONTRÔLES EFFECTUÉS

% par type de convention



TRAVAILLEURS CONTRÔLÉS

% par type de convention



LE RÉSUMÉ DES COÛTS RÉPARTIS POUR LE CONTRÔLE DES CHANTIERS

Gros œuvre	30.62%	127'825.95
Menuiserie	32.91%	137'385.75
Peinture	16.46%	68'713.75
Technique du bâtiment	9.38%	39'157.65
Construction métallique	1.88%	7'848.25
Electricité	8.75%	36'527.65
TOTAL	100.00%	417'459.00

CONVENTION NATIONALE 2023

TREIZE, CE CHIFFRE MAUDIT... AVANT D'AVALER DES ANALGÉSIIQUES !



HISTORIQUEMENT LE CHIFFRE TREIZE EST MAUDIT. POUR LES ENTREPRENEURS DE LA FNE, EN CETTE ANNÉE 2023, LE CHIFFRE TREIZE ÉVOQUE LES TREIZE CHANGEMENTS MAJEURS CONTENUS DANS LA NOUVELLE CONVENTION NATIONALE SIGNÉE EN 2022 ENTRE LES PARTENAIRES APRÈS DES MOIS DE LUTTE, D'INSULTES ET DE DÉFIANCE.

Une nouvelle convention est donc en vigueur depuis le 1^{er} mai 2023. Elle contient des dispositions qui touchent aux salaires, aux horaires, aux frais et au congé paternité.

Nous en résumons les quatre points les plus importants.

1. INFLATION – POUVOIR D'ACHAT – SALAIRES

Au 1^{er} janvier 2023, les salaires effectifs ont augmenté de CHF 150.- par mois (0.85 à l'heure). Les salaires de base, quant à eux, ont augmenté de CHF 100.-.

2. HORAIRES

C'est le grand chambardement. Désormais, le temps de travail sur les chantiers, court du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année, avec 2'112 heures décomptées, vacances et jours fériés compris, comme jusqu'ici. Deux variantes à disposition de l'entrepreneur : la première avec la possibilité d'effectuer 100 heures supplémentaires sur douze mois, la seconde avec la possibilité de prévoir 20 heures négatives dans l'horaire annuel. Des séances d'informations sont prévues par la FNE pour éviter le recours aux analgésiques !

3. FRAIS ET AUTRES INDEMNITÉS

L'indemnité de kilomètres pour l'utilisation du véhicule personnel s'élève désormais à CHF 0.70 le kilomètre. Cette disposition s'applique toujours à la condition que l'utilisation du véhicule personnel soit expressément exigée par l'employeur.

4. CONGÉ PATERNITÉ

Selon l'allocation pour perte de gain (APG), le congé paternité s'élève à 14 jours calendaires, soit 10 jours de travail indemnisés à 80% du salaire. Avec la nouvelle CN 2023, art. 30, depuis le 1^{er} janvier, la « perte de salaire » de 20% de l'employé sera prise en charge par l'employeur. Le jour de la naissance est inclus dans les 10 jours de travail.

CONVENTION NATIONALE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTIONS

Salaires effectifs 2023
+ 150 FRANCS à tous les travailleurs de la Convention nationale !

SALAIRE DE BASE 2023

CE	Q	A	B	C
6'340 / 36.00	5'813 / 33.50	5'608 / 31.85	5'238 / 29.75	4'737 / 27.30

LE DROIT DE VIOLER LE DROIT...

TOUT AU LONG DES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE, EN 2022, LES NÉGOCIATIONS POUR RENOUVELER LA CONVENTION ON DONNÉ LIEU À DE GRAVES ACCUSATIONS DE LA PART D'UNIA À NEUCHÂTEL.

Le syndicat accusait les entrepreneurs neuchâtelois de voler les travailleurs et de dépecer les acquis sociaux. Il n'a pas hésité à faire la grève dans les premiers jours du mois de novembre. La FNE a déposé une plainte au Tribunal arbitral neuchâtelois avec un objectif:

- qu'il soit prononcé contre Unia Neuchâtel l'interdiction de faire la grève et de violer la paix du travail (art. 7 de la Convention nationale).

Le Tribunal arbitral neuchâtelois a conclu au rejet de cette plainte. Principales constatations:

1. Le Tribunal arbitral n'a pas dit que la grève était illicite; il n'a pas dit non plus qu'elle était licite.
2. Le Tribunal arbitral a jugé que le préjudice d'une telle grève préventive n'était pas difficilement réparable, ou qu'il était réparable sans grandes difficultés (rattrapage d'heures de travail).
3. Impossible non plus de dire que la grève des maçons a péjoré les relations de travail car, grosso modo, elles étaient d'ores et déjà tendues.

CONCLUSION

Il faut se méfier de tout. Nous avons cru que le respect de la paix du travail, inscrit pourtant en gras dans la convention nationale, ne pouvait être garanti que par le respect des parties de l'obligation de ne rien entreprendre pour la violer. En l'espèce, une convention nationale, on peut donc la violer en toute impunité avec la bénédiction d'un tribunal.

LA FONDATION

DU SOL AU PLAFOND POUR 425'000 FRANCS!

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT PUBLIC ET PRIVÉ QUE NOUS AVONS CONCLU AVEC L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL, LES PREMIERS GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS DU CPMB ONT EU LIEU L'ÉTÉ PASSÉ.

La valeur des bâtiments du Centre professionnel, à Colombier, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux! Après les grands travaux de rénovation générale qui ont eu lieu entre 2012 et 2015, à l'aide d'un crédit de quelque 32 millions de francs voté par le Grand Conseil il y a douze ans, le temps de l'entretien régulier et annuel est arrivé.

Une enveloppe est désormais à la disposition de la Fondation: elle pèse 447'000 francs toutes les années entre 2021 et 2040. C'est ainsi qu'en 2022, nous avons consacré quelque 425'000 francs à la réalisation d'importants travaux au premier étage.

La liste des interventions est longue; en résumé, elle comprend:

- Le désamiantage, la réfection des sols, l'installation de parois, le renforcement des piliers en acier, les faux plafonds, l'alimentation électrique, la lustrerie, les portes, les murs, la peinture et les radiateurs!

Sur invitation, diverses entreprises sont ainsi intervenues à Colombier tout au long de la période estivale écoulée. La passation de tels marchés, rappelons-le, relève des procédures prévues par la législation sur les marchés publics.

En 2023, avec la même capacité d'investissement qu'en 2022, la Fondation poursuivra l'entretien du bâtiment administratif. Elle réalisera de gros travaux au deuxième étage.

Enfin, la Fondation mènera à terme l'exploration des voies et moyens pour agrandir d'ici à brève échéance l'actuelle médiathèque démodée, voire usée et même inadaptée aux temps modernes.

LE CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

Membres

Jacques Besancet (FNSO)

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

MARCHÉS PUBLICS

LA QUALITÉ, LA DURABILITÉ, LE PRIX MAIS PAS LA DISCRIMINATION !



L'IMPORTANT DOSSIER DE LA RÉVISION DES MARCHÉS PUBLICS EST EN COURS D'EXAMEN AU CHÂTEAU. UN VOTE DU GRAND CONSEIL EST IMMINENT. LA FNE A LU TOUS LES DOCUMENTS ET TOUTES LES INTENTIONS POLITIQUES. ELLE EST CONFIANTE, MAIS SUR SES GARDES EN CAS D'EXCÈS.

La future législation sur les marchés publics sera plus verte qu'auparavant. La concurrence axée sur la qualité, sur le développement durable et la prise en compte de solutions innovantes prendront de l'importance. Les entreprises suisses pourront ainsi engranger des points dans les marchés des pouvoirs publics.

LA QUALITÉ

Le nouveau droit accordera une plus grande importance à la qualité. Ce critère sera mis sur pied d'égalité avec le prix. Il deviendra un critère d'adjudication obligatoire.

LA DURABILITÉ

Le développement durable jouera un rôle central dans les futures lois. Une plus grande marge de manœuvre sera accordée aux pouvoirs adjudicateurs. Elle devra être exploitée.

NOUVEAUX CRITÈRES D'ADJUDICATION

Dans la législation à venir, les pouvoirs adjudicateurs pourront

introduire de nouveaux critères, notamment des critères d'adjudication dits « étrangers au marché ». L'adjudicateur, par exemple, pourra prendre en compte à titre complémentaire la mesure dans laquelle les soumissionnaires offrent des places de formation initiale, des places de travail pour les travailleurs âgés ou une réinsertion pour les chômeurs de longue durée. Il s'agira de critères sociaux, qui ne pourront être utilisés que pour les adjudications limitées au marché intérieur.

LA SOUS-TRAITANCE ET LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

La sous-traitance est une pratique parfois nécessaire dans le monde de la construction. Toutefois, pour lutter contre les abus et les tricheurs, il conviendra d'en définir les limites. La loi prévoira à cet effet, afin d'éviter que le marché ne soit exécuté par une multitude de prestataires qui risquent d'échapper au contrôle de l'adjudicateur, que le recours à des sous-sous-traitants (sous-traitance de deuxième niveau) sera prohibé. Enfin, l'adjudicateur pourra, sans obligation aucune pour autant, limiter ou exclure le recours à la location de personnel temporaire, à l'instar de la sous-traitance.

CONCLUSION

Le nouveau droit des marchés publics tendra à privilégier la qualité des prestations fournies par les adjudicataires. C'est exactement ce que veulent depuis toujours les entreprises de notre Fédération. Par ailleurs, les mêmes entreprises sont aujourd'hui convaincues des vertus de l'économie circulaire et de la lutte contre le réchauffement climatique. Avec la FNE, les entrepreneurs veulent plus de vert dans les soumissions, mais aux deux conditions suivantes :

1. Que les critères n'aient pas pour but ou pour effet de discriminer certains soumissionnaires.
2. Que les critères présentent une pondération admissible par rapport au critère du prix du marché.

Ne reste plus qu'à suivre les prochains débats au Grand Conseil et prier le ciel pour que l'idéologie et la désobéissance civile ne l'emportent pas !

AFFAIRES POLITIQUES

UNE BAISSÉ DES CHARGES BIENVENUE

L'ÉCONOMIE NEUCHÂTELOISE ET LES AUTORITÉS CONTINUENT LEUR ROUTE POLITIQUE ENSEMBLE. ELLES SE RENCONTRENT, SE PARLENT, S'ESTIMENT ET SE RESPECTENT. ELLES SIGNENT D'UN MÊME ÉLAN RAISONNABLE LES DÉCISIONS LES PLUS IMPORTANTES POUR L'AVENIR DU CANTON.

Depuis douze mois au bas mot, les entreprises relèvent de nombreux défis : difficultés d'approvisionnement, marché de l'emploi asséché, explosion des charges et augmentation des salaires. Plus que jamais, les relations entre l'économie neuchâteloise et les Autorités sont prioritaires et centrales. Plus que jamais, il s'agit de faire front ensemble pour trouver des solutions.

Deux apparaissent comme vitales : ménager le portemonnaie du citoyen et réduire les charges des entreprises. Dans cette perspective, l'accord passé au mois de décembre écoulé révèle les bonnes volontés politiques et économiques des élus et des associations. C'est ainsi qu'il faut saluer la baisse des charges dévolues au coût de la promotion de la formation duale :

- la taxe prélevée sur la masse salariale de toutes les entreprises neuchâteloises (contrat-formation) passera de 0,58% à 0,45% en 2023 et à 0,42% en 2024.

Pour autant, cette diminution bienvenue ne porte pas atteinte aux montants restitués aux entreprises formatrices (en moyenne CHF 5000.- par apprenti par année). Pour mémoire, le contrat-formation vise à augmenter la part de formation duale (objectif pour 2025 : 85%).

Actuellement, le taux de dualisation se monte à 78,5%. Les organisations économiques espèrent que les efforts soutenus des entreprises pour la valorisation des métiers continueront à exercer une influence positive. A terme, la part du contrat-formation versée à l'Etat est appelée à disparaître.

ECONOMIE CIRCULAIRE

AVANT L'ORAGE, LE COMBAT DES ENTREPRENEURS POUR LE CLIMAT !



TOUS LES ENTREPRENEURS DIGNES DE CE NOM LE SAVENT : LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EST EN PLEINE MUTATION. AFIN DE SOUTENIR LES FORCES POLITIQUES DU PAYS QUI METTENT LA DURABILITÉ À LA UNE, LES ENTREPRENEURS VEULENT APPORTER UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE PAR LE BIAIS D'UNE CONSTRUCTION À FAIBLES ÉMISSIONS, CIRCULAIRE ET RESPECTUEUSE DES RESSOURCES.

Autre but : continuer de réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des infrastructures. Avec une exigence de qualité résumée comme suit : le changement climatique qui se manifeste, avec des étés caniculaires plus fréquents, de fortes précipitations et une sécheresse accrue, exige des constructions résistantes. Ces défis sont aujourd'hui des obligations, mais aussi des opportunités pour participer activement à la qualité de vie des personnes et à la prospérité économique de la Suisse. Avec 12% du produit intérieur brut, le secteur de la construction est un pilier économique important et veut assumer son rôle et sa responsabilité dans la réalisation des objectifs de durabilité des nations. En conséquence, la FNE comme tous les partenaires sur le marché de la construction affichent une volonté commune pour appliquer quelques principes-clés.

- Encourager l'économie circulaire.
- Considérer le cycle de vie de l'ouvrage, notamment sa réutilisation future.
- Protéger et encourager la biodiversité.

Si des années de vie séparent les générations d'avant et d'après Greta Thunberg, c'est la même heure à l'horloge du climat et les entrepreneurs ont bien compris que le combat contre l'ampleur des dégâts est plus actuel que jamais.

COÛTS DE LA CONSTRUCTION

LA FORCE D'UNE IMAGE!

CES DERNIERS MOIS, LE PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION A BEAUCOUP AUGMENTÉ. SE POSE ALORS LA QUESTION DES RÉPERCUSSIONS DE CE RENCHÉRISSEMENT SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE.

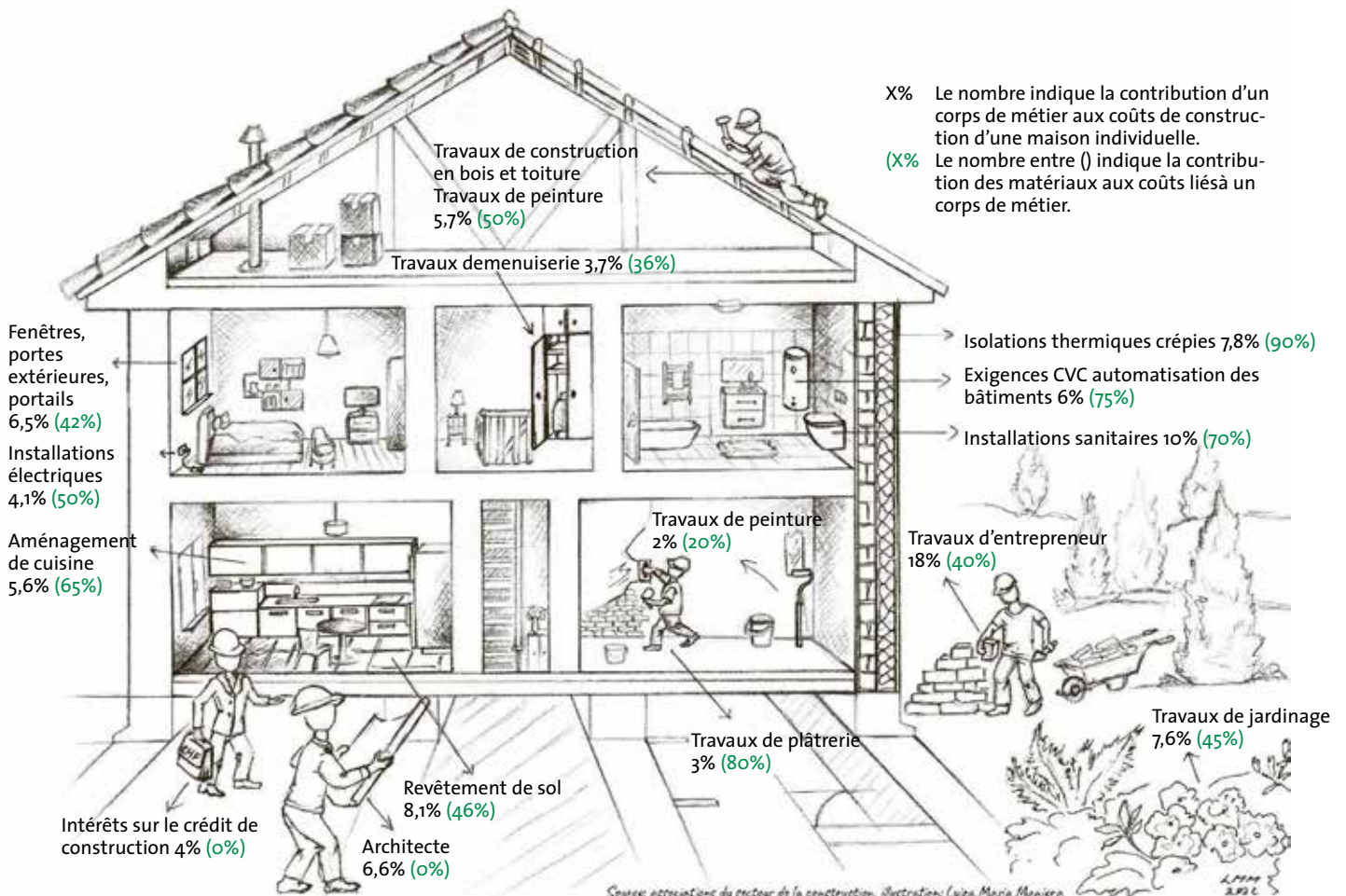
Plusieurs associations de la branche, à l'enseigne de constructionsuisse, viennent de résumer la situation par une image forte.

Cette illustration est une première réponse à l'échelon national. Les travaux d'entrepreneur représentent 18% du total des coûts d'une construction. Combien pour les matériaux ? Environ 40%. Autrement dit, pour une maison dont la construction coûte 1 million de francs, les matériaux représentent 400'000 francs. Avec un renchérissement de 10% à 440'000 francs, le coût total de la maison sera de 1,04

million de francs, soit 4% de plus. Le prix du terrain n'est pas pris en compte dans cette démonstration.

MAISON INDIVIDUELLE STANDARD

CONTRIBUTION APPROXIMATIVE AUX COÛTS DE CONSTRUCTION D'UN CORPS DE MÉTIER ET DES MATÉRIAUX UTILISÉS



LETTRE OUVERTE À LA SUVA

LES ENTREPRENEURS N'EN PEUVENT PLUS DES RÈGLES ET DES CONTRAINTES INUTILES !



LES ENTREPRENEURS MONTENT AU FRONT. TROP C'EST TROP ! ILS EN ONT ASSEZ DES RÈGLES ET DES CONTRAINTES DE LA SUVA. ET ILS LE FONT SAVOIR. NOUS RÉSUMONS L'ESSENTIEL D'UNE RÉOLUTION ADRESSÉE À L'INSTITUTION AU MOIS D'AVRIL ÉCOULÉ.

Les entrepreneurs dénoncent avec véhémence un millefeuille administratif qui n'améliore pas la sécurité, mais ne fait qu'accroître la bureaucratie et les coûts de réglementation. Trop de contraintes, trop de tracasserie constituent même un frein à la croissance.

Les entrepreneurs de Suisse voient dans la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents Suva un partenaire important pour la mise en œuvre de la sécurité au travail. Ils s'engagent en faveur d'un partenariat et d'une coopération positive d'égal à égal. Dans le même temps, dans l'intérêt de la sécurité au travail sur leurs chantiers, ils demandent instamment une correction de cap efficace du travail de la Suva. Les entrepreneurs exigent par conséquent l'arrêt immédiat de toute nouvelle réglementation.

APPEL AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

Dans la situation actuelle, toute réglementation supplémentaire

rogne sur la marge des entreprises de construction. Elles seules en assument la charge. Les maîtres d'ouvrage n'assument pas leurs devoirs efficacement. Les prestations de sécurité doivent faire l'objet d'un appel d'offres et être payées.

Avant l'entrée en vigueur d'autres réglementations, la Suva est invitée à mettre en œuvre, en collaboration avec la Société Suisse des Entrepreneurs et les fédérations cantonales, des solutions efficaces pour l'implication et la participation des maîtres d'ouvrage, en particulier lors de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre de mesures spécifiques au chantier.

Une démarche qui mise unilatéralement sur un nombre croissant de réglementations uniquement auprès des entrepreneurs est contraire à la proportionnalité.

La FNE suivra le développement et le traitement de cette résolution. Elle est comme toujours aux premières loges pour trouver des solutions.

ENERGIE ET CLIMAT

LAURENT FAVRE EN PREMIÈRE LIGNE



Laurent Favre



LE CHEF DU TERRITOIRE ET DE L'ÉNERGIE A DU TRAVAIL PLEIN LES BRAS. AU SEIN DU GOUVERNEMENT, DANS UN CONTEXTE POLITIQUE OÙ LA RADICALISATION DES OPINIONS INQUIÈTE, IL CHOISIT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET A LE DON D'AJOUTER DE L'ÉPAISSEUR ET DE LA PROFONDEUR À D'ÉPHÉMÈRES DESTINS SOUVENT COURT-TERMISTES.

La FNE rencontre régulièrement le ministre cinquantenaire. Au Châ-

teau, à Colombier, partout où l'avenir de la construction est en jeu, elle et lui regardent dans la même direction. Leur vision politique est proche, leur vision de l'avenir aussi.

COMPTER L'ÉNERGIE

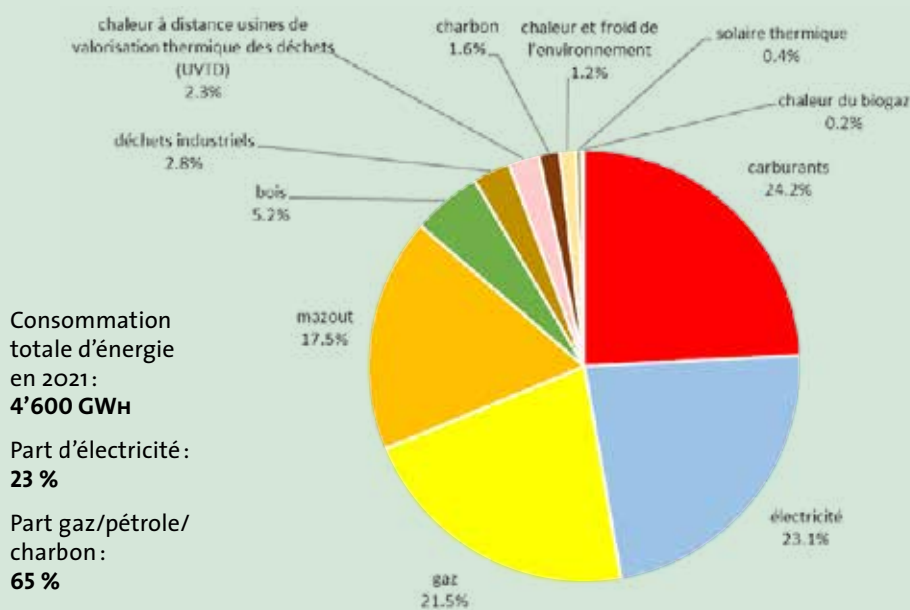
Laurent Favre croit aussi dur comme fer à l'écologie scientifique et non punitive. Indiscutablement, le temps est venu de compter l'énergie, de l'apprécier, de l'économiser, comme il est temps aussi de passer d'un

monde à l'autre, du fossile à la neutralité carbone.

En guise de synthèse, pour mieux raconter les défis du Conseil d'Etat neuchâtelois, dans des perspectives d'investissements, nous avons ajouté deux illustrations à nos mots. Elles montrent le chemin qu'il reste à parcourir.

NEUTRALITÉ CARBONE**VISION POUR LE CANTON**

A l'horizon 2050, le Canton de Neuchâtel :
– atteint la «neutralité carbone» territoriale et vise le maintien d'une **bonne qualité de vie et vitalité économique** sur l'ensemble de son territoire, malgré les changements climatiques

**PART DU FOSSILE DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

UN HOMME DE FIDÉLITÉ EN PREMIÈRE LIGNE !



Paolo Ravera

RAVERA ! UN NOM DE FAMILLE QUI INCARNE UN MYTHE, UNE LÉGENDE, UN EMBLÈME, UN SYMBOLE DANS LES MURS DE L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI SA ! AUJOURD'HUI, C'EST UN PRÉNOM ET UN LONG PARCOURS ASSOCIATIF QUE NOUS PORTONS À LA UNE !

Paolo Ravera, c'est LE pilier de la Commission paritaire neuchâteloise de formation pour machinistes & grutiers. Il en préside les destinées depuis 2007 à la grande satisfaction des partenaires sociaux conventionnels, en l'occurrence la FNE et Unia.

Paolo Ravera a traversé toutes les époques à Colombier, au siège de la Commission paritaire. Il a mené toutes les réformes, avec la plus décisive : l'entrée en vigueur de la législation relative aux permis de machinistes, en 2008. Un temps nouveau, à l'époque, pour la prévention des accidents sur les chantiers, mais aussi un progrès durable pour la préservation de la santé des travailleurs.

L'homme a du cœur, de la passion, du charisme. Il est encore artisan, minutieux, orfèvre à sa place de travail à Monruz en qualité de responsable de la maintenance, de la logistique et de la valorisation des matériaux, dans l'entreprise où ses deux grands-papas et son papa ont réussi des carrières d'exception !

Chez Facchinetti, il y est depuis 38 ans, présent à tous les étages. Son premier engagement ? L'obtention en 1984 d'un CFC de mécanicien suivie de formations continues en tous genres au fil des années. Il aura 60 ans, au mois d'octobre. Une grande date, l'incarnation d'un parcours, d'une carrière et d'un destin familial.

Reconnaissante, la FNE le remercie de toute ses forces. Bravo Paolo, l'ami de tous.

MOINS DE CO₂ DANS LE BÂTIMENT !

LA NOUVELLE LOI CANTONALE SUR L'ÉNERGIE EST EN VIGUEUR DEPUIS 2021.

Elle remporte l'adhésion sans contestation. Ses points forts :

- Elle renforce les exigences pour la construction de bâtiments neufs et leur future autonomie énergétique.
- Elle prône la chaleur renouvelable lors de tout remplacement de chaudière dans les habitations.
- Elle permet l'installation de vannes thermostatiques dans les habitations d'avant 1990.
- Elle oblige l'assainissement des bâtiments d'ici à 2050.

UNE AUTORITÉ POLITIQUE TRÈS OFFENSIVE ET DES INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR LE PLAN CLIMAT

Les Autorités neuchâteloises, on le sait mieux, sont aujourd'hui très offensives. Leur plan Climat prévoit des investissements pour plus de dix milliards de francs qui soutiendront l'économie en général et les emplois en particulier.

52 NOUVELLES MESURES DU PLAN CLIMAT

BÂTIMENTS

Augmenter le taux d'assainissement des bâtiments	6'450'000.00
Exploiter rapidement le potentiel photovoltaïque sur les grandes toitures	2'250'000.00
Soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'isolation, du stockage de l'énergie et du solaire dans le domaine des bâtiments	800'000.00
Intégrer la planification énergétique dans les Plans d'aménagement locaux (PAL)	80'000.00
Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois	800'000.00
TOTAL	10'380'000.00

CONJONCTURE ANNUELLE SUISSE

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS FREINE LA CROISSANCE



LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION TOURNE À PLEIN RÉGIME OU PRESQUE. MAIS GARE : LA PÉNURIE DE LOGEMENTS EST UN FREIN À LA CROISSANCE ET LA RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE UN FLÉAU PLUSIEURS FOIS DÉNONCÉ DANS CES PAGES.

En Suisse en 2022, les entrepreneurs ont réalisé un chiffre d'affaires total de 23,3 milliards de francs, soit une augmentation nominale de 0,7% par rapport à 2021. Mais la hausse des prix des matériaux de construction n'a pas pu être répercutée, ou seulement en partie de sorte que le niveau des marges bénéficiaires est resté bien trop bas. Un léger ralentissement de la conjoncture dans la construction est attendu au cours de 2023.

Comme en 2021, le chiffre d'affaires a donc dépassé la barre des 23 milliards de francs en 2022. Toutefois, dès lors que les prix des matériaux de construction ont aussi augmenté, la production réelle présente un léger recul de 2,0%.

En 2022 toujours, l'entrée des commandes a dépassé l'activité de construction d'environ un demi-milliard de francs. Mais l'embellie est inégale. Certains secteurs ont

mauvaise mine. Celui du logement affiche une baisse inquiétante.

La pénurie de logements est aujourd'hui à la une en Suisse.

Le taux de vacance pourrait passer de 1,7% en 2021 à 1,2% en 2023.

Il faudra donc encore et toujours encourager la densification et la législation devra mieux favoriser les rénovations au même titre que les nouvelles constructions de remplacement.

OÙ EST LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ?

Le secteur principal de la construction continue de mobiliser fortement ses capacités. Ainsi, tout au long de l'année écoulée, le taux de chômage est devenu quasi nul. De plus en plus d'entreprises de construction font état de leurs difficultés à recruter du personnel qualifié. Comme de nombreux autres secteurs, le secteur principal de la construction est touché de plein fouet par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment pour les maçons, les chefs d'équipe, les contremaîtres et les conducteurs de travaux.

En revanche, celles et ceux qui sont au travail gagnent bien leur vie. Les efforts des collaboratrices et des collaborateurs, à tous les étages hiérarchiques d'une entreprise, sont

vraiment récompensés et les salaires effectifs (hors des normes conventionnelles) sont encore plus hauts en 2023 qu'ils ne l'étaient en 2022.

DERNIÈRE MINUTE

Au premier trimestre de l'année en cours, le secteur principal de la construction a réalisé un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, soit 3,1% de moins qu'au même trimestre de l'année précédente. Toutefois, les entrepreneurs s'attendent à ce que cette baisse puisse être compensée dès le trimestre prochain. À court terme, les perspectives restent donc inchangées. Selon l'indice de la construction – prévision émanant du Credit Suisse et de la Société Suisse des Entrepreneurs SSE et relative au chiffre d'affaires, une croissance de 1,1% est attendue au deuxième trimestre 2023.

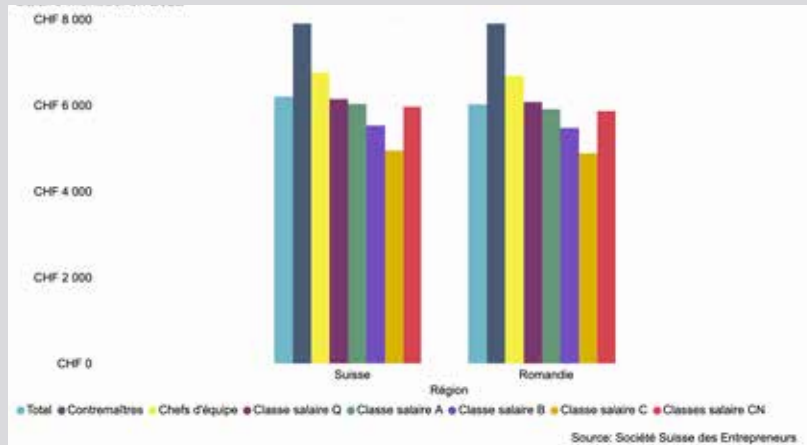
ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION RÉDUITE À MOYEN TERME

À moyen terme, cependant, les expectatives baissent. Pour les deux prochaines années, l'activité de construction devrait en effet être légèrement inférieure à celle des années précédentes. C'est ce que suppose le fort recul des entrées de commandes (-8,1%) au premier trimestre 2023. Dans plusieurs secteurs et régions, des projets de construction ont ainsi été redimensionnés ou reportés. Cela concerne aussi bien le logement que la construction non-résidentielle ou le génie civil.

Les raisons à invoquer sont multiples. Comme la croissance économique ralentit, les entreprises deviennent prudentes quant aux investissements dans la construction. La hausse rapide des taux d'intérêt, au cours des douze derniers mois, le taux directeur suisse a augmenté de 2,25 points de pourcentage après environ sept ans d'immobilité, freine par ailleurs en particulier les nouveaux investissements dans les projets de construction de logements.

SALAIRES MENSUELS 2022

EN CHF



ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION NOMINALE ET CORRIGÉE DES PRIX

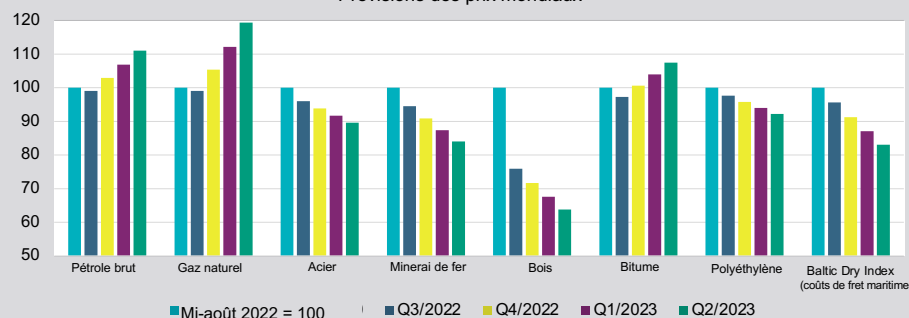
En milliards de francs



DIFFÉRENTES ÉVOLUTIONS DES PRIX EN FONCTION DES MATÉRIAUX

Les évolutions attendues varient considérablement d'une prévision à l'autre. Les prix peuvent aussi fluctuer fortement au cours du même trimestre. Tant la hausse que le recul des prix doivent être répercutés.

Prévisions des prix mondiaux



L'ART DE CONSTRUIRE ET LES TENDANCES ACTUELLES

« L'ÉCOLOGIE EST UN IDÉAL : ELLE DOIT RESTER ABORDABLE ET MAÎTRISABLE ! »



Serge Gard



ATTENTION : LECTURE ADDICTIVE ! LA FNE A ENVOYÉ LA BALLE DE L'ACTUALITÉ À SERGE GARD, ARCHITECTE, RÉFÉRENCE ET PERSONNALITÉ RECONNUE. IL LA RENVOIE AVEC UNE PUISSANCE ET UNE ÉRUDITION JAMAIS DÉNUÉES DE BON SENS. IL ABORDE L'AVENIR DE LA CONSTRUCTION ET PARLE D'ÉCOLOGIE ABORDABLE ET MAÎTRISABLE. DANS L'ORDRE, QUATRE QUESTIONS ET DAVANTAGE DE RÉPONSES !

L'architecture peut-elle rester un levier puissant de la transition écologique ?

SG—Ethiquement parlant, plus que jamais ! Mais sans réglementation ni contrôle, il y aura toujours des esquives pour des raisons économiques. Ce dernier point reste essentiel : si l'écologie génère trop de plus-values, en finalité la construction sera trop chère, non rentable et inaccessible pour le commun des locataires ou propriétaires. Pour l'instant, l'écologie reste un idéal incontournable, certes, mais qui doit être maîtrisée, et non toujours profitable, pour qu'elle puisse rester abordable. L'écologie devrait devenir un standard, non une exception.

Comment construire les nouvelles villes, comment réparer ou améliorer l'existant, comment accueillir la biodiversité et repenser leurs liens avec la

nature ?

SG—Ce débat réactualisé n'est vraiment pas nouveau mais est aujourd'hui « à la mode » car l'urgence devient incontournable et le processus de « réparation » risque d'être malheureusement long. Tous les domaines sont touchés et le changement, même pour un « mieux » (pas toujours évident dans la réalité), dérange toujours les habitudes. C'est donc un problème de fond et heureusement que la jeunesse ne se laisse plus faire par les « profiteurs » succésifs et expérimentés.

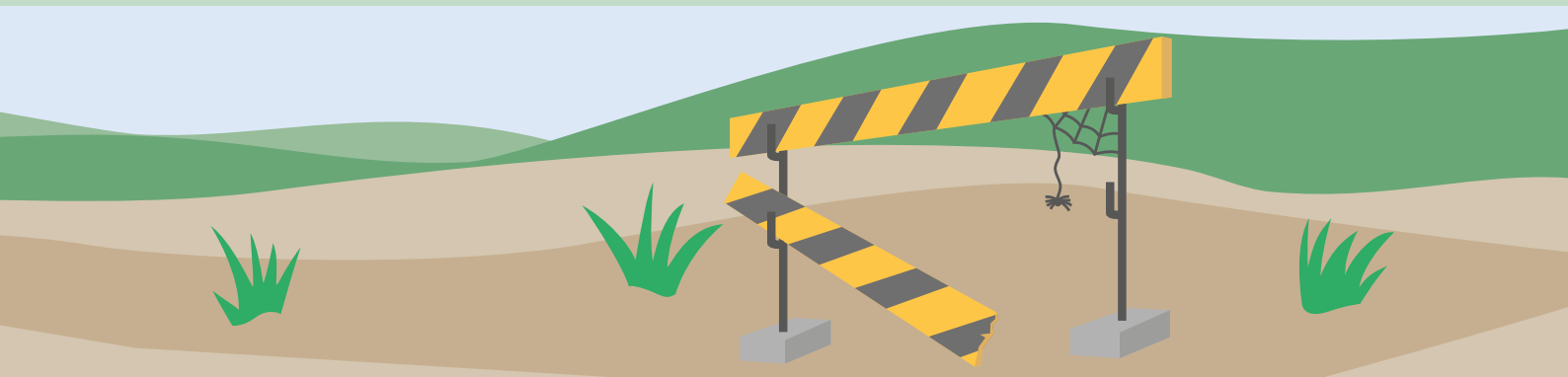
Il ne faut pas sous-estimer la biodiversité... Nous devrions tous en être convaincus, mais en a-t-on toujours les moyens ? Redresser trop vite, sans penser aux diverses conséquences structurelles et économiques, risque de déstabiliser le système. Celui qui paie en finalité est celui qui est en plus culpabilisé (conditionné), non celui qui en profite. Prendre du recul et réanalyser ce système général s'avère essentiel avant toute prise de position radicale ou unilatérale. En parallèle, il s'agirait de continuer d'informer, de sensibiliser et d'instruire tout un chacun sans agiter d'office cette culpabilité culturelle (nous, en bout de chaîne) ni réprimer par une éducation répressive devenue impuissante. Le fond du problème reste l'humain

qui n'agit principalement et malheureusement que par intérêt et souvent par irrespect...

Les professionnels de l'immobilier et de l'urbanisme, qui rêvent tous d'atteindre une qualité architecturale innovante, sont-ils d'ores et déjà prêts à répondre aux défis nouveaux de l'économie circulaire. En quoi est-ce un impératif pour anticiper la construction des nouveaux lieux de vie ?

SG—Sur le papier et dans les discours : oui. Idéalement et idéologiquement : oui. Concrètement... cela prendra du temps car, une fois de plus, les coûts devront être maîtrisés par chaque intervenant dans la chaîne de production et de distribution. Sans concertation, sans partage, sans régulation, ce sera à nouveau celui, au bout de la chaîne, qui tentera de payer ses charges indigestes. Et s'il ne le peut plus, le problème remontera, parfois trop tardivement. La recherche d'équilibre est constante et la législation n'arrive pas toujours à suivre ce rythme, d'autant plus qu'elle est contrecarrée par les lobbies. L'envie est là, mais il faut persévérer, responsabiliser et durer.

Etes-vous découragé ou en colère lorsque vous devez subir ou tolérer de plus en plus souvent les excès de la



réglementation et l'empilement des oppositions ?

SG—Démocratie, dirait-on ? En effet, il y a découragement, perte de patience et parfois même de foi. Le monde change très vite et les projets qui aboutissent « enfin » après de nombreuses années de tergiversations ne sont souvent plus du tout pertinents car la demande évolue, les règlements changent et la conjoncture ne permet plus d'assurer les qualités conceptuelle et constructive espérées. On donne souvent trop de pouvoir aux opposants sans les responsabiliser. Cette situation n'est plus « normale » car les avocats ne jouent plus leur rôle de médiateur mais d'envenimeurs ! Les investisseurs sont des entrepreneurs qui jouent avec le temps. Le temps passe, avec eux, et les projets trépassent, pas toujours pour des meilleurs ! Certains opposants ont conscience que ce temps qu'ils font perdre joue en leur faveur, mais ce n'est pas une situation saine et équilibrée car, tôt ou tard, les parcelles constructibles seront inéluctablement érigées.

On peut comprendre ce droit d'opposition quand il est justifié et non égoïste, bien entendu, mais si le projet est conforme aux règlements, et ce sans aucune demande de dérogation (octroyable si elle est pertinente mais

non conforme à un article d'un règlement parfois désuet), tout retard de procédure devrait en partie incomber aux opposants. C'est aussi un droit que celui de responsabiliser chaque partie de façon équitable.

Pour le futur, nous sommes en pénurie de logements, quels qu'ils soient, et notre système freine le processus par peur d'être débouté, en plus d'une conjoncture moins encourageante. C'est donc une fois encore une question de politique...

LA STATISTIQUE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

ALERTE OU FAUSSE ALERTE ?



ALERTE OU FAUSSE ALERTE ? ENTRE 2021 ET 2022, LE NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE A BAISSÉ. IL A PASSÉ DE 1'624 EN 2021 À 1'290 EN 2022.

La différence n'inquiète pas encore. Les statistiques de l'année 2022 annoncent plutôt le retour d'une certaine normalité. A la lecture des graphiques que nous publions ci-contre, voici quelques constats qui clarifient la valeur théorique et économique des divers marchés.

- 30 % des permis de construire concernent le gros œuvre en général, la maçonnerie en particulier.
- 40 % des mêmes permis indiquent l'estimation des travaux.

En clair, en 2022, la valeur des investissements dans le secteur principal de la construction estimée par le Service cantonal de l'aménagement du territoire s'élève donc à quelque 116 millions de francs.

Plus loin, compte tenu des actuelles conditions économiques et sociales, l'année en cours ne devrait pas non plus atteindre des sommets mirifiques ! L'argent est plus cher, les oppositions plus denses et les terrains à construire plus rares dans certaines régions du canton.

Ultime information pour celles et ceux qui bâtissent encore et toujours : comptez 44 jours en moyenne pour obtenir les sésames du SAT, si

tout va bien, si tout est lisse et si le mot « dérogation » est banni de vos dossiers. Sinon...

SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2022 au 31.12.2022

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	675	52.35%	149'238'712.72	51.33%
Montagnes	334	25.84%	99'090'880.00	34.08%
Val-de-Ruz	163	12.65%	17'867'542.45	6.15%
Val-de-Travers	118	9.15%	24'542'313.50	8.44%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1290	100.00 %	290'739'448.67	100.00 %

DONT VILLES	290'739'448.67	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	204	42.24%	70'580'940.00	48.58%
Le Locle	60	12.46%	15'087'800.00	10.39%
Neuchâtel	218	45.31%	59'607'545.03	41.03%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	482	100.00 %	145'276'285.03	100.00 %

SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2021 au 31.12.2021

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	828	50.99%	444'311'615.80	63.93%
Montagnes	385	23.71%	149'618'784.20	21.53%
Val-de-Ruz	213	13.12%	49'341'780.00	7.10%
Val-de-Travers	198	12.19%	51'746'468.16	7.45%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1624	100.00 %	695'018'648.16	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	212	39.70%	105'132'404.40	36.24%
Le Locle	92	17.23%	20'608'587.80	7.10%
Neuchâtel	230	43.07%	164'366'674.25	56.66%
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	534	100.00 %	290'107'666.45	100.00 %

150 PRINTEMPS POUR L'ENTREPRISE E. BÜHLER & FILS SA

UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE !



LE 15 SEPTEMBRE 2022, L'ENTREPRISE EUGÈNE BÜHLER & FILS SA A CÉLÉBRÉ SON 150^E ANNIVERSAIRE. LE MÊME JOUR, ELLE A BAPTISÉ SA TOUTE NOUVELLE BARGE, LA BIEN NOMMÉE « LA TÈNE ».

Pour ce jubilé, l'entreprise a organisé une magnifique fête à Marin, sur son site professionnel. Elle a convoqué son passé et ses souvenirs. Elle a raconté son histoire, celle d'une saga familiale qui a vécu au rythme des naissances et des rassemblements, des unions et des générations, des consécration et des consolidations. Elle a encore évoqué ses rapprochements économiques avec d'autres partenaires, avec Holcim pour la plus récente de ses évolutions, une alliance qui apporte d'ores et déjà à Bühler la promesse d'une seconde jeunesse.

Dans son allocution, au soir du 15 septembre écoulé, le directeur général de l'entreprise E. Bühler & Fils SA, Olivier Haussener, a mis en avant l'un des objectifs de la société sur le site de La Tène : *« ancrer la proximité économique comme valeur cardinale à chaque bout de nos trois lacs qui font notre territoire et notre identité professionnelle. Que La Tène demeure l'endroit où l'on crée le mieux l'idée collective, l'idée de la réunification des compétences suisses et mondiales ».*

Lorsque les bougies ont allumé le gâteau d'anniversaire, l'entreprise a encore rendu hommage aux deux frères pionniers, anciens propriétaires, respectivement à Fred-Alain et Marc Olivier Bühler.



L'Avenir, de Lignièrès, une belle démonstration d'unité pour un anniversaire en fanfare



Un monde fou pour honorer une saga familiale et une seconde jeunesse avec l'arrivée d'Holcim.



Sur scène : le Conseiller d'Etat Laurent Favre et le directeur général de l'entreprise Olivier Haussener



La nouvelle acquisition de l'entreprise sur grand écran



Virginie Voumard, fidèle collaboratrice chez Bühler & Fils SA, et pour l'occasion : marraine de « La Tène », nom de baptême de la nouvelle barge

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

UN HIVER 2023 PLUS DIFFICILE POUR PLUSIEURS ENTREPRISES DE MAÇONNERIE



PLUSIEURS ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA MAÇONNERIE ONT CONNU UN HIVER ÉCOULÉ DIFFICILE À PLANIFIER. ELLES ONT RECOURU PLUS OU MOINS FORTEMENT AU FONDS DE SECOURS HIVERNAL.

Presque 500'000 francs de prestations au total, des commandes moins régulières, des reports de chantiers pour de multiples raisons: le bilan de la

saison 2023 d'InterNeb pèse deux fois plus lourd que celui que nous avons établi en 2022. Le tableau ci-dessous illustre les propos.

Neuf entreprises ont eu droit à des indemnités pour combler les soubresauts d'une conjoncture économique hésitante. Le domaine du bâtiment est touché par les

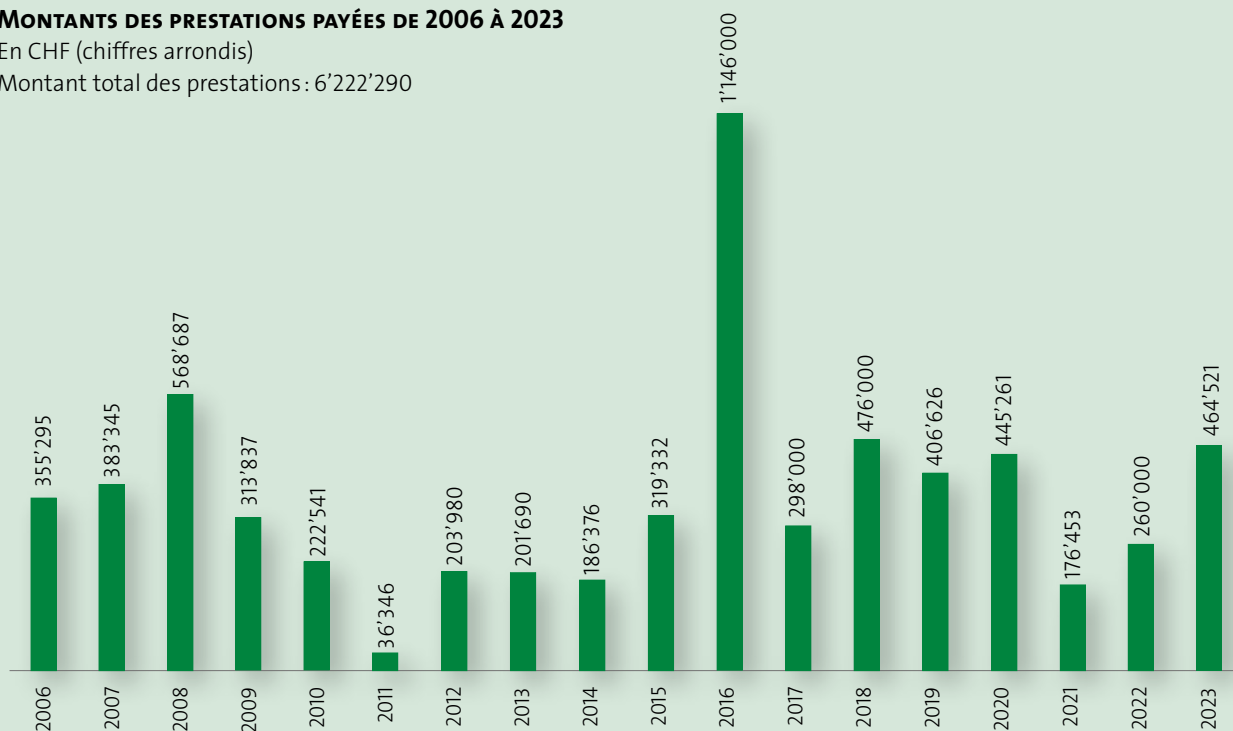
circonstances actuelles, en l'occurrence:

- l'inflation des...oppositions qui bloque les projets pour de longues années,
- l'ajustement à la hausse des taux d'intérêts,
- les coûts de la constructions augmentés par la cherté des matériaux.

MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2006 À 2023

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations: 6'222'290



RIE...



Plus que jamais, le Fonds de secours prouve son utilité. Il permet aux entreprises de lutter efficacement contre l'exclusion professionnelle en hiver et de conserver la qualité de leur personnel. A l'heure de la rareté de la main-d'œuvre, InterNeb est donc une réponse responsable et solidaire contre les temps mauvais, qu'ils soient climatiques ou financiers.

En revanche, dans le secteur bien précis du génie civil et des commandes publiques, nous confirmons la valeur et la densité des marchés. L'hiver écoulé, le recours à InterNeb fut quasiment inexistant pour les constructeurs de routes. Quel bel augure !

POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

9 Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb en 2023.
12
9
9

72 Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb en 2023.
72
72
57

464'521.00 En francs, le coût des prestations InterNeb en 2023.
260'000.00
176'453.00
445'261.00

■ Chiffres 2023 ■ Chiffres 2022 ■ Chiffres 2021 ■ Chiffres 2020

COMPTOIR – VAL-DE-TRAVERS 30^E ÉDITION

LA FNE EN FORCE ET ENSEMBLE !



TOUTES LES ENTREPRISES MEMBRES DE LA FNE QUI ONT LEUR SIÈGE AU VALLON SORTIRONT ENSEMBLE LEURS PLUS BEAUX ATOURS LORS DE LA TRENTIÈME ÉDITION DU COMPTOIR DU VAL-DE-TRAVERS, ENTRE LE 1^{ER} ET LE 10 SEPTEMBRE 2023 À FLEURIER SUR LE TERRAIN DES SPORTS DES LERREUX, À L'ABRI D'UNE TENTE MONTÉE POUR LA CIRCONSTANCE.

Objectifs prioritaires : animer un stand, encourager et enrichir le dialogue avec la population, les jeunes et leurs familles. La FNE, en sa qualité d'association, participera à la manifestation et organisera avec les entreprises vallonières la promotion des métiers afin de renforcer l'attractivité de toutes les futures démonstrations.

Une excellente occasion de confirmer que la construction de maisons et de routes est une vraie promesse d'avenir.

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

DES SOURIRES, DES ÉCLATS DE RIRE : UN PUR BONHEUR À LA CHAUX-DE-FONDS !



29 JUIN 2022 : UNE DATE À MARQUER DANS LE GRAND LIVRE DES BEAUX SOUVENIRS DE LA FNE ! RÉUNIES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA CHAUX-DE-FONDS, DANS LES MURS DE LA HG COMMERCIALE, LES ENTREPRISES DE LA FNE ONT GOÛTÉ AU RARE BONHEUR DES ÉCHANGES PROFESSIONNELS, DES SOURIRES COMPLICES ET DES ÉCLATS DE RIRE ENTRE AMIS.

Sur scène, de belles personnalités ont répondu à nos attentes associatives. La ministre de la formation et de la digitalisation, Crystel Graf, a mis en avant les vertus de la formation et de l'apprentissage dual.

Une star mondiale, Severin Lüthi, coach de Federer, capitaine de l'équipe de Suisse de tennis, a répondu aux questions du journaliste de RTN, Jan Häsler, avec des images et un film qui nous a fait revivre les grandes heures de gloire de notre premier ambassadeur tennistique.

Un rassemblement 2022 de toutes les bonnes humeurs où la FNE a pu honorer quelques membres, remercier les entreprises de leur engagement, adopter les comptes et se réjouir de l'excellente santé financière de l'association.

Nous rappelons quelques souvenirs par des photographies; elles racontent l'essentiel et l'accueil généreux de la HG Commerciale au sein de laquelle évolue une magnifique équipe emmenée par un grand directeur : Yann Vauthier.

La prochaine rencontre annuelle entre tous les membres aura lieu le 5 juillet à Cornaux, sur le site professionnel de Marti Arc Jura SA. Rendez-vous à 17 heures.

L'invitation est déjà chez vous.



LA FNE ACCUEILLE UN NOUVEAU MEMBRE

MFP PRÉFABRICATION SA

SPÉCIALISÉE DANS LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON, LA SOCIÉTÉ A SON ADRESSE À LA TÈNE, SUR LE SITE DES HELVÈTES. ELLE A OUVERT AU DÉBUT DE CETTE ANNÉE UN DEUXIÈME SITE DE PRODUCTION À VILLENEUVE (FR), DANS LA BROYE FRIBOURGEOISE.

A la tête de MFP Préfabrication SA, une sœur et un frère, deux personnalités engagées comme jamais qui se partagent la direction : **Noémie Carera** et **Alexis Moullet**.

Nous les retrouverons le 5 juillet à Cornaux à l'occasion de l'Assemblée générale de la FNE, dès 17h00 au fil de La Thielle.

COMITÉ DE LA FNE

AU BOULOT !



Thierry Linder

LE COMITÉ DE LA FNE ACCUEILLE UN NOUVEAU MEMBRE. BIENVENUE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE MARTI ARC JURA SA, À CORNAUX.

Thierry Linder a pris ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2023. Il occupe une place laissée libre par Philippe Freitag parti à la retraite l'an passé.

Thierry Linder, dans le respect absolu des règles statutaires, sera nommé officiellement le 5 juillet prochain à l'occasion de l'Assemblée générale de la FNE qui aura lieu à Cornaux entre les murs de l'entreprise qu'il dirige !

NOUVELLES DU FRONT

DEUX REPRISES EN 2022



Christian Wenger

DANS LES HABITUELLES NOUVELLES DU FRONT, DEUX CHANGEMENTS À SIGNALER :

- La reprise par **Christian Steve Wenger** de l'entreprise B. Cuche SA à La Chaux-de-Fonds.
- L'arrivée d'**Elise** et de **Jean-Claude Gavaille** à la tête de l'entreprise Essima Etanchéité SA.

La FNE souhaite la meilleure des bienvenues à ces personnalités actives et très motivées.

DEUX NOUVEAUX CHEFS !

POUR ORGANISER DES COURS ET DES EXAMENS, LES PARTENAIRES NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL RECOURENT À DES PROFESSIONNELS CONVAINCUS PAR L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LES ENTREPRISES DE LA FNE ET DE LA RÉGION.

Deux nouveaux experts tiennent le haut du pavé cette année :

- **Marc-André Spahni**, cinquantenaire, chef expert pour les examens de machinistes.
- **Raphaël Chatelain**, quadragénaire, chef expert pour les examens de grutiers.

Bienvenue, encouragements et félicitations !

BILAN

En CHF	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF	1'885'948.79	1'776'311.14
ACTIF CIRCULANT	1'316'196.79	1'181'461.14
Trésorerie	982'884.63	950'921.14
Liquidités	982'884.63	950'921.14
Créances pour ventes et prestations	318'624.56	228'656.30
Envers des tiers	343'624.56	253'656.30
Correction de valeur sur créances	-25'000.00	-25'000.00
Actifs de régularisation	14'687.60	1'883.70
ACTIF IMMOBILISÉ	569'752.00	594'850.00
Immobilisations financières	7'450.00	7'450.00
Titres	7'450.00	7'450.00
Immobilisations corporelles meubles	12'302.00	12'400.00
Mobilier	12'302.00	12'400.00
Immobilisations corporelles immeubles	550'000.00	575'000.00
Immeuble FNE	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement sur immeuble FNE	-600'000.00	-575'000.00
PASSIF	1'885'948.79	1'776'311.14
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	326 154.38	308'391.75
Dettes à court terme portant intérêt et autres dettes à court terme	30'000.00	27'600.00
Emprunt hypothécaire	30'000.00	27'600.00
Envers des tiers	0.00	0.00
Passifs de régularisation	296'154.38	280'791.75
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	959'544.05	876'200.00
Dettes à long terme portant intérêt	573'800.00	606'200.00
Emprunt hypothécaire	573'800.00	606'200.00
Provisions	385'744.05	270'000.00
Capacité	80'000.00	60'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	75'000.00	50'000.00
Fonds digitalisation	50'000.00	50'000.00
Fonds pour réserve de cotisations	75'000.00	50'000.00
Fonds d'entretien et rénovation	105'744.05	60'000.00
CAPITAUX PROPRES	600'250.36	591'719.39
Capital	591'719.39	573'993.38
Résultat de l'exercice	8'530.97	17'726.01

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2023	COMPTES 2022	BUDGET 2022	COMPTES 2021
PRODUITS	788'000.00	912'770.21	783'000.00	868'870.85
Cotisations	450'000.00	498'447.00	465'000.00	506'060.00
Indemnités, mandats paritaires	305'000.00	380'530.11	285'000.00	321'910.95
Contrat formation	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	3'700.00	3'000.00	10'822.30
Charges/ Produits financiers	0.00	93.10	0.00	77.60
CHARGES	-774 000.00	-776'616.59	-722'000.00	-743'245.49
Charges de personnel	-490'000.00	-436'441.50	-438'000.00	-418'536.30
Séances, représentation et délégations	-145'000.00	-186'393.65	-145'000.00	-159'177.24
Formation professionnelle	-30'000.00	-42'940.89	-25'000.00	-35'166.65
Promotions et relations publiques	-25'000.00	-40'655.60	-30'000.00	-25'678.75
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-60'000.00	-46'184.95	-60'000.00	-80'686.55
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	8'000.00	3'444.40	-13'000.00	-20'567.90
Loyers encaissés	74'000.00	78'700.45	77'000.00	78'244.00
Charges d'exploitation	-50'000.00	-42'740.45	-70'000.00	-65'009.90
Amortissements immeuble	-6'000.00	-25'000.00	-10'000.00	-25'000.00
Intérêts hypothécaires	-10'000.00	-7'515.60	-10'000.00	-8'802.00
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)	22'000.00	139'598.02	48'000.00	105'057.46
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS	-16'500.00	-131'067.05	-43'500.00	-87'331.45
Amortissements	-11'500.00	-12'966.60	-12'000.00	-11'570.75
Fonds & Réserves - prélèvement au bilan	0.00	-121'796.05	-25'000.00	-70'000.00
Produits & charges extraordinaires	-1'000.00	4'897.40	-2'000.00	-1'926.95
Impôts directs	-4'000.00	-1'201.80	-4'500.00	-3'833.75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5'500.00	8'530.97	4'500.00	17'726.01

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME AU 31 MAI 2023

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **61** MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE 90 % DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)
Vice-président	J.-L. Pagani (2011)
Membres	S. Cosandier (2020 → 31.07.2023)
	S. Girod (2021)
	U. Hübscher (2001)
	G. Lequertier (2020)
	T. Linder (2023)
	G. Mettraux (2019)
	T. Rossetti (2014)
	X. Roulet (2007)
	M. Zuttion (2019)

* Date de nomination par l'Assemblée générale

SECRETARIAT (dès le 01.07.2023)

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	G. Aellen, novembre 2021
Administration	B. Alushaj, août 2022
Apprentie employée de commerce	E. Cortez, août 2022

DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	U. Hübscher
	O. Haussener
	S. Cosandier (→ 31.07.2023)
	J.-L. Pagani

AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE BREVET FÉDÉRAL DE CONTREMAÎTRE MAÇON

NOM, PRÉNOM

DA SILVA OLIVEIRA Paulo

ENTREPRISE

F. Bernasconi & Cie SA

LES TITULAIRES D'UN CFC 2022

MAÇONNERIE

ROBERT Arnaud, Spinedi SA
Meilleure moyenne générale 5.1

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM

DUBOIS Thomas

HOSSEINI Ali Sayed

ENTREPRISE

Bieri Grisoni SA

F. Bernasconi & Cie SA

CONSTRUCTION DE VOIES DE COMMUNICATION, OPTION CONSTRUCTION DE ROUTES

1. MAURER LORIS, Piemontesi Savagnier SA,
Meilleure moyenne pratique

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM

ALIAJ Ermal

DOS SANTOS FERREIRA Ilan

LAMBELET Jordan

PIZZAGALLI Alession

VAZ OLIVEIRA Vorge Nuno

ENTREPRISE

Marti Arc Jura SA

S. Facchinetti SA

TTT Sàrl

Bieri & Grisoni SA

S. Facchinetti SA

LES TITULAIRES D'UNE AFP EN 2022

AIDE-MAÇON

NOM, PRÉNOM

STAUFFER Félicien

ENTREPRISE

BSC Constructions & Terrassements Sàrl

ASSISTANT-CONSTRUCTION DE ROUTES

NOM, PRÉNOM

SHARIF Mohamudl

ENTREPRISE

Colas Suisse SA

LES MACHINISTES EN 2022

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
AUDERSET Xavier (Meilleure moyenne avec une note de 5.6)	M1, M2, M3	Implenia Suisse SA
Puis, dans l'ordre alphabétique...		
NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
ALVES CARIA José Antonio	M1	Marti Construction SA
BANDELIER Nicolas	M2, M3, M6	CG-TP / AGR Prestations
BARBEZAT Robert	M7	Trans-N SA
BARREIRA Jorge	M7	Trans-N SA
BOUCARD Loïc	M1, M2, M3, M6	Candidat Libre
BOURQUIN Ambroise	M1	Candidat Libre
CHATELAIN Sébastien	M1, M3	VADEC SA
CIULLO Mirko	M1, M2, M3	Piemontesi Savagnier SA
CIULLO Daniele	M1, M2, M3	Spinedi SA
DE SOUSA RODRIGUES José Miguel	M1	S. Facchinetti SA
DEGENÈVE Gabriel	M1	TTT Sàrl
DEMOUGEOT Nicolas	M1, M2, M3, M6, M7	Brechbühler & Cie
DIAS DA SILVA Brayan	M6	S. Facchinetti SA
DOS SANTOS GOMES Francisco	M7	Trans-N SA
DOS SANTOS PEREIRA José	M1, M2, M3	Piemontesi Savagnier SA
DUARTE DE ALMEIDA Dylan	M1, M2, M3	Von Arx SA
DUCOMMUN Allan	M7	Trans-N SA
FERREIRA MAGALHAES SESINADO Joao	M1, M2, M3	Piemontesi Savagnier SA
FINGER Bastian	M2, M3	BSC Constructions & Terrassements Sàrl Prébit SA
FOREST Kenny	M1, M3	Candidat Libre
FRIONNET Romain	M1	Marti Arc Jura SA
GLARDON Maxime	M1	Infra tunnel SA
GOLIS Raphaël	M1, M2, M7	Bieri & Grisoni SA
GOMES PEREIRA André Filipe	M1	Juracime SA
GUERREIRO SOARES Pedro Alexandre	M1, M2, M3, M7	

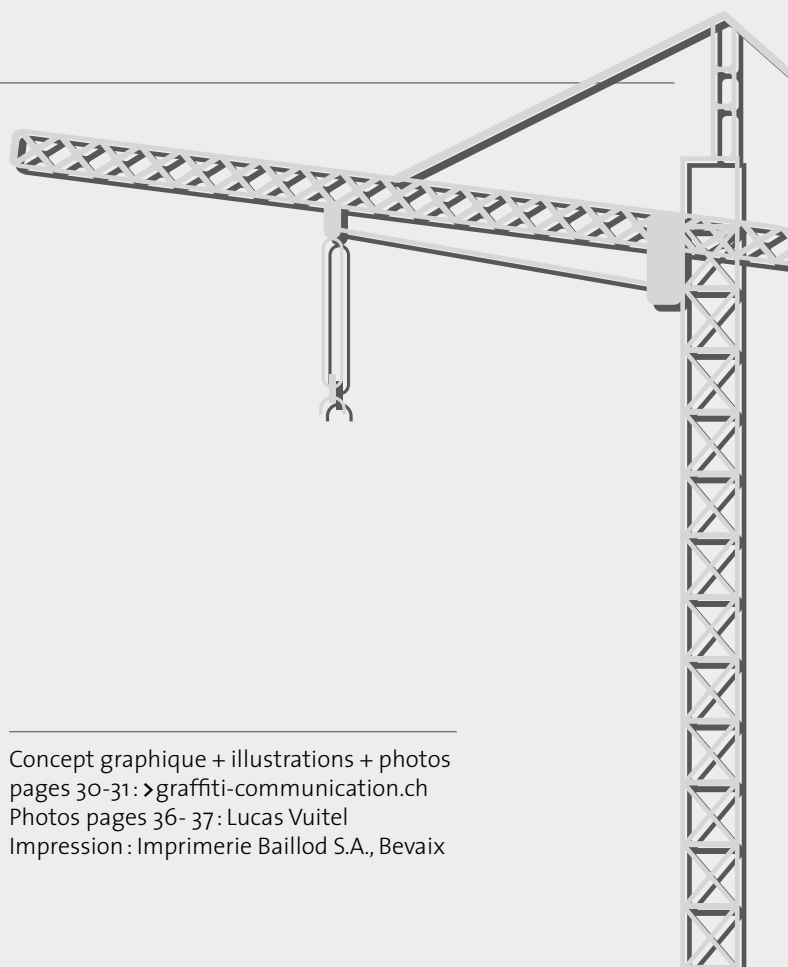
NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
GUERRY Pierre-Benoît	M1	Candidat Libre
JESUS DE ANDRADE Luis Miguel	M2, M3	Marti Arc Jura SA
JOSEPH Jean-Luc	M1	MGO Réalisation SA
JUILLERAT Cédric	M1, M2, M3	Von Arx SA
KARKABY Youssef	M1	LeTeam SA
LLACA Luis	M1	Saint-Gobain Isover SA
LOUSA YONUZ Tito	M1	Candidat Libre
MARCHAND Loris	M1	Candidat Libre
MARTINS MARQUES Ricardo	M1, M2, M7	Duckert SA
MATTHEY Frédéric	M7	Trans-N SA
MAURER Dylan	M2, M3	BSC Constructions & Terrassements Sàrl
MAURON Robin	M7 Petit Dumper	Trans-N SA
MENDOZA José Manuel	M2, M3	Candidat Libre
PAGE Anthony	M1, M2, M3	Walo Bertschinger AG
PEREIRA DA SILVA Fernando Alberto	M1	Bieri Grisoni SA
PEREIRA PARALTA David José	M1, M2	Implenia Suisse SA
PEREIRA PINTO Marcio André	M1	CPNE Pôle BC
PETER Christophe	M1	Bieri Grisoni SA
REIS DA SILVA Paulo César	M1, M2, M3	Von Arx SA
RIVET Bastien	M1, M2, M3	Trans-N SA
ROBERT-NICOUD Yves	M7	Candidat Libre
ROLAND Mathieu	M1	Candidat Libre
RUBIN Clément	M1, M2, M7	TPA SA
SCHIRRECKER Ronan	M1, M2	Bieri Grisoni SA
SILVA MALHADEIRO Joao	M1	Candidat Libre
SIMON Briec	M1, M2, M3, M7	Bieri Grisoni SA
SOARES MOES Carlos Filipe	M1, M2, M3, M7	F. Bernasconi SA
SOARES TEXEIRA Leonel	M1, M2, M7	Infra tunnel SA
WOJCIECHOWSKI Damian	M1, M2, M3, M6, M7	TTT Sàrl

LES GRUTIERES EN 2022

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
CORDEIRO COIMBRA Luis Carlos (Meilleure moyenne avec une note de 5.6)	A	Marti Arc Jura SA

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM, PRÉNOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
BERNARDES Tiago	A	Vitogaz Switzerland AG
BROCARD Kevin	A & B	Charly Kocher sàrl
CIULLO Mirko	A & B	Piemontesi Savagnier SA
COURVOISIER Gaëtan	A & B	Charly Kocher sàrl
DESVOIGNES Josselin	B	Bieri Grisoni SA
DOMINGUEZ ALONSO José Manuel	B	Bieri Grisoni SA
DOS REIS SILVA André	A & B	Maulini Construction SA
DOS SANTOS CARREIRA Paulo Jorge	B	Marti Arc Jura SA
FERRANDO ROVIRA Salvador Vincente	B	Piemontesi Savagnier SA
FERREIRA GOMES Ezequiel	A	Zuttion Construction SA
MACHADO LOPES Paulo Cesar	B	Marti Arc Jura SA
MOREIRA SANTOS PAIVA Marco Aurelio	A	Zuttion Construction SA
PERRET Dylan	A & B	Charly Kocher sàrl
PINHEIRO RODRIGUES Joao Pedro	B	Maulini Construction SA
REICHLIM Michel	A	Marti Arc Jura SA
ZUMBRUNNEN Bastien	B	Piemontesi Savagnier SA



Concept graphique + illustrations + photos
pages 30-31 : >graffiti-communication.ch
Photos pages 36- 37 : Lucas Vuitel
Impression : Imprimerie Bailloil S.A., Bevaix



FÉDÉRATION NEUCHÂTOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch

